

LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017 - N° 2272 - 1,10 €

GRAND DAX LE GRAND MAIL ATTRACTION



**JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES SUR
LES DÉPARTEMENTS DE GIRONDE, LOT-ET-GARONNE, LANDES ET DORDOGNE.**

108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 81 17 32 - Fax 05 56 52 05 49 - annonces-legales@vie-economique.com
Rédaction : contact@vie-economique.com



ISSN 1157 - 5387

AGENDA

DÉCEMBRE 2017

Jours ouvrables	26 jours
Jours ouvrés :	
Fermeture sam. et dim.	21 jours
Fermeture dim. et lundi	22 jours
Jours fériés	
Noël	Lundi 25

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

- Contribution foncière des entreprises (CFE) : paiement de la CFE par téléversement, prélèvement à l'échéance ou prélèvements mensuels. L'avis d'imposition ne peut être consulté que sur le site impots.gouv.fr.
- Sociétés : téléversement de l'acompte d'impôt sur les sociétés venu à échéance le 20 novembre. Toute insuffisance du montant d'un acompte est passible d'une majoration de 5 % et de l'intérêt de retard.
- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre (salaires payés entre le 11 novembre et le 10 décembre).

LUNDI 25 DÉCEMBRE

- Jour de Noël : jour férié ordinaire. Le fait qu'il coïncide avec un jour non travaillé dans l'entreprise ne donne aucun droit particulier à congé. Cependant, un jour férié compris dans une période de congés payés et chômé dans l'entreprise, donne droit à un jour supplémentaire de congé.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

- Contribution économique territoriale (CET) : déclaration provisoire des éléments imposables en cas de création d'entreprise ou d'établissement ou de changement d'exploitant, en 2017 (imprimé n° 1447-C) et le cas échéant, demande d'exonération (zones prioritaires : zones de revitalisation rurale, bassins d'emploi à redynamiser, quartiers prioritaires).

- Contribution économique territoriale (CET) : demande de dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée (imprimé n° 1327-CET). Le plafonnement est fixé à 3 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise.
- Entreprises soumises à l'obligation d'emploi d'handicapés (effectif d'au moins 20 salariés) : date limite pour l'embauche d'handicapés ou pour fournir du travail au secteur protégé. Le versement à l'Agefiph peut intervenir jusqu'au 28 février 2018.
- Dernière limite pour les réclamations concernant les impôts ou taxes payés ou recouverts en 2015 et les impôts locaux payés ou recouverts en 2016. La réclamation peut être présentée pendant trois ans ou plus précisément jusqu'à la fin de la 2^{ème} année qui suit celle de la mise en recouvrement ou si ce délai est plus favorable, jusqu'à la fin de la 3^{ème} année qui suit celle d'une notification de redressement.
- Contrôle fiscal : fin du délai de reprise dont dispose l'administration fiscale pour opérer des redressements sur les revenus et bénéfices de 2014 (déclarés en 2015) et sur la TVA de 2014. Il en est de même en matière de Sécurité Sociale (cotisations de 2014).

DÉLAIS VARIABLES

- Téléversement de la TVA afférente aux opérations de novembre.
- Entreprises au régime simplifié de TVA n'ayant pas opté pour le paiement mensuel de la TVA : téléversement du 2^{ème} acompte de TVA égal à 40 % de la TVA due au titre de l'année ou de l'exercice 2016 (déclaration CA12 de mai 2017). Le solde de la TVA de 2017 devra être régularisé sur la déclaration annuelle CA12 (en mai 2018).

REPÈRES <small>INSEE - 13 JUILLET 2017</small>	INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX <small>Source : INSEE</small>			BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2016				INDICE DES PRIX <small>(Base 100 en 2015 à partir de 2016). Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.</small>			
		EN NIVEAU	EVOLUTION ANNUELLE EN %	VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				oct. 16	oct. 17	augmentation sur un an
	2016 T1	108,40	+ 0,07	Puissance fiscale	Jusqu'à 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km	Indice d'ensemble	100,37	101,43	+ 1,1 %
	2016 T2	108,40	+ 0,02	3 CV	d x 0,41	(d x 0,245) + 824 €	d x 0,286	Indice hors tabac	100,37	101,40	+ 1 %
	2016 T3	108,56	+ 0,17	4 CV	d x 0,493	(d x 0,277) + 1 082 €	d x 0,332				
	2016 T4	108,91	+ 0,46	5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364				
	2017 T1	109,46	+ 0,98	6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382				
	2017 T2	110	+ 1,48	7 CV et +	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401				
	<small> Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux : - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ; - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales. </small>			VÉLOMOTEURS				SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel 2017 : 3 269 € <small>Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an.</small>			
	INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL <small>(baux d'habitation loi Mermaz)</small>			MOTOS				SMIC			
	IRL des loyers	Variation annuelle	Puissance	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			Horaires	9,76 €			
2 ^{ème} trimestre 2017	126,19	+ 0,75 %	1 ou 2 CV	Jusqu'à 3 000 km	de 3 001 à 6 000 km	Au-delà de 6 000 km	Mensuel (35 h)	1 480,27 €			
1 ^{er} trimestre 2017	125,90	+ 0,51 %	3, 4 ou 5 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211	SOMMAIRE EN PAGE 4				
			Plus de 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235					
				d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292					

GRAND DAX

LE GRAND MAIL

ATTRACTION

Sur l'agglomération du Grand-Dax, le groupe familial Jacquemain investit dans le pôle commercial comme en cœur de ville. Rencontre avec Vincent Jacquemain, directeur général, à l'occasion de l'ouverture de l'extension du Grand Mail de Saint-Paul-lès-Dax.

La Vie Économique : Pourquoi une extension du Grand Mail ? Quels sont les enjeux commerciaux ?

Vincent Jacquemain : « Pour garder sur le Grand Dax les enseignes leaders comme Décathlon, Darty ou Gifi, nous devons répondre à leur demande d'agrandissement, leur donner la possibilité de passer à la vitesse supérieure et de se renforcer par rapport à l'offre sur l'équipement de la personne et de la maison, proposée par le BAB ou le centre Ametzondo à Anglet et Bayonne. Notre objectif est d'éviter, autant que faire se peut, l'évasion commerciale vers Bayonne, Pau, Bordeaux ou l'Espagne. On ne raisonne plus aujourd'hui par quartier. Il y a une dynamique de territoire à préserver, d'autant plus que le nôtre est en plein développement démographique. Avec une zone de chalandise qui dépasse le Grand Dax, nous jouons un rôle d'aimant et de catalyseur au niveau local. N'oublions pas que nous avons aussi sur l'agglomération 2 casinos, un centre aquatique, les Galeries Lafayette et bien d'autres qui génèrent également du trafic ».

LVE : Que représente ce type de projet en termes d'investissements ?

V.J. : « 18 mois de travaux, 10 ans de combat pour les autorisations et un budget global de 50 millions d'euros, financé à 50 % par la famille Jacquemain et l'autre moitié par les enseignes pour les agencements intérieurs. Nous sommes commerçants avant d'être promoteurs. Nous connaissons la complexité du métier et nous faisons en sorte que nos locataires puissent s'exprimer dans les meilleures conditions de taille et d'aménagement. Ce qui fait notre différence, c'est que nous sommes ancrés dans le commerce local depuis 1924. Notre objectif est de le préserver et de le développer intelligemment. Dans ce type de projet, les relations avec les municipalités sont importantes et elles ont joué le jeu, comme nous, dans l'intérêt général ».

LVE : Parmi les nouveautés au sein du Grand Mail 2, vous prévoyez un centre d'affaires. Quel rôle jouera-t-il ?

V.J. : « Le centre d'affaires qui ouvrira en mars 2018 est une idée de mon père. Le monde de l'entreprise et du travail évolue. Son objectif est de proposer un plateau de 2 000 m² pour mettre à disposition des locaux intelligents, ultra-connectés, reliés aux services du Grand Mail par une conciergerie électronique. Et d'y réunir des gens qui ont la même philosophie de convivialité et de partage, susceptibles de travailler ensemble. Une banque, un cabinet d'avocat, un cabinet comptable... Avec lesquels nous étudions actuellement la création par le centre d'affaires d'un incubateur de 2 ou 3 entreprises, accompagnées par les partenaires dans une démarche de parrainage ».

LVE : Vous investissez également dans le centre de Dax. Quel équilibre entre centre-ville et centre commercial ?

V.J. : « Nous avons effectivement démarré notre activité en centre-ville et nous avons ouvert il y a tout juste un an, dans notre immeuble commercial historique, Le Marché Friand, un lieu de

convivialité pour des moments d'échange et de partage, assez différent de ce que l'on trouve dans un centre commercial. Nous prévoyons de réhabiliter prochainement le premier étage de l'immeuble pour y implanter plutôt du service à la personne. Si nous apportons avec autant de conviction notre pierre à la requalification du centre-ville, c'est que nous croyons toujours fermement à son potentiel, son dynamisme et son attractivité ».

Propos recueillis par Nelly BETAILLE



Vincent Jacquemain

LES NOUVELLES ENSEIGNES DU GRAND MAIL 2

L'ouverture des premières enseignes qui ont migré du Grand Mail vers l'extension du centre-commercial de Saint-Paul-lès-Dax, doté d'un parking souterrain de 500 places supplémentaires, a donné lieu à une belle ruée vers les rayons, dès le 25 octobre dernier. Sur ce nouvel espace de 15 000 m², **Décathlon** déroule désormais 4 000 m² de surface de vente (contre 3 000 précédemment), **Gifi** développe son offre sur 2 995 m² (contre 2 200 auparavant), **Darty** a installé sur 1 400 m² un magasin connecté. **La Maison de la literie**, **Maxi Zoo**, **V&B** (Vins et bières) font, quant à elles, partie des nouvelles venues. **Joué Club** arrive à son tour avec un nouveau concept sur 1 400 m², l'opticien **Atol** lancera son premier Atol budget. Le Danois **Jysk**, spécialisé dans l'ameublement et la décoration, ouvre son 27^{ème} magasin français. Un magasin **Action** (droguerie, parfumerie, bazar) s'installera sur 1 000 m² et **Poltron Sofà**, spécialiste des canapés et des fauteuils, sur 900 m². Côté loisirs, en plus du city stade, le nouveau club **Océania**, doté d'une piscine, ouvrira début 2018 sur 1 600 m², puis ce sera le tour du **Mail Loisirs** doté d'un **Laser game**. Un **restaurant asiatique**, une **pizzeria** et un **Burger King** seront également au rendez-vous. De nouveaux spécialistes rejoindront le pôle santé qui réunit aujourd'hui clinique vétérinaire, kinésithérapeute, podologue, sage-femme, ostéopathe, infirmières, la boutique de matériel médical **Cap Vital Santé** et le centre diététique **Naturhouse**. Dans le cadre de la réhabilitation du Grand Mail, prévue en 2 phases pour la fin du 1^{er} semestre, puis la fin 2018, **Maisons du Monde** et **Bio Vive** en profiteront pour s'agrandir. De nouvelles enseignes de services et de l'équipement de la personne sont actuellement à l'étude. L'effectif global sur le site devrait passer à terme de 1 000 à 1 300 personnes.

AUCHAN-LAC

ENCORE PLUS GRAND



Depuis juin dernier, les travaux d'extension du centre commercial de Bordeaux-Lac se poursuivent jusqu'en 2019. 22 millions d'euros d'investissement.

Pour l'un des plus importants centres commerciaux de l'agglomération bordelaise, l'objectif est de proposer aux visiteurs un espace entièrement rénové et agrandi. Le travail ambitieux de rénovation et d'extension porté par Immochan France a pour but de faire de cette gigantesque galerie commerciale un lieu de vie encore plus convivial. Le projet s'articule autour de grandes lignes directrices parmi lesquelles la connexion entre l'éco-quartier Ginko et le centre commercial grâce à l'extension de la galerie existante, à la rénovation des façades et à une réécriture de l'identité du site notamment via l'aménagement d'un parvis paysager et de cheminements doux reliant le centre aux quartiers limitrophes et au tramway. L'accessibilité au site est également optimisée, grâce aux 2 lignes de bus qui déposent la clientèle au cœur du centre commercial et à la création d'une sortie directe sur le boulevard Aliénor d'Aquitaine en direction de Bordeaux. Dans la galerie, 2 nouvelles enseignes majeures dans le secteur de

l'équipement de la personne s'installent : **Primark** (sur 4 500 m²) et **Uniqlo** (800 m²). L'extension de la galerie s'inscrit aussi dans une dynamique environnementale. Parmi les nombreuses mesures prises en faveur d'un développement raisonnable et raisonné du site, l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les toits du parking. Au total, 15 rangées d'ombrières composées de plus de 6 400 modules photovoltaïques, produiront annuellement plus de 2 000 MWh/an, soit la consommation annuelle de 800 foyers. L'investissement s'élève à 22 millions d'euros dont 16 millions pour les travaux d'extension et de rénovation. L'enseigne Primark a d'ores et déjà annoncé la création de 250 emplois. L'objectif de fréquentation du site est de 700 000 visiteurs supplémentaires par an (sur 8 millions actuellement) !

Vincent ROUSSET

CARREFOUR BÈGLES ET MÉRIGNAC : NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON ENTRE VOISINS !

Les hypermarchés Carrefour de Bègles et de Mérignac viennent de lancer un service d'entraide entre voisins appelé « Merci Voisin » ! Le client fait sa commande sur courses-en-ligne.carrefour.fr, choisit sur www.mercivoisin.carrefour.fr un voisin disponible dans sa communauté pour lui livrer ses courses et réceptionne sa commande directement devant sa porte. Côté voisin-livreur, il s'inscrit sur www.mercivoisin.carrefour.fr et précise ses disponibilités pour assurer une « course ». Une fois la livraison effectuée, le voisin est noté et commenté sur la qualité du service rendu. Les livreurs de la communauté « Merci Voisin » reçoivent une compensation financière. Cette opération a valeur de « test » avant un prochain déploiement partout en France.

SOMMAIRE

À LA LOUPE	p. 3
ACTUALITÉS	p. 4
NOUVELLES BRÈVES	p. 6
ANNONCES LÉGALES	p. 8

AEROCAMPUS

L'INCROYABLE PROJET TARMAQ



Le centre de formation dédié aux métiers de l'aéronautique basé à Latresne a été missionné pour porter Tarmaq, un projet de gigantesque parc à thème des cultures aéro qui prendra place à Mérignac à partir de 2021.

Le 14 novembre dernier avait lieu l'assemblée générale d'Aerocampus, ce centre de formation à la maintenance aéronautique créé par la Région Nouvelle-Aquitaine en 2011 à Latresne sur l'ancien site de la Délégation générale de l'Armement (DGA). Jean-Luc Engérand, directeur des programmes du groupe Safran, a succédé au général Denis Guignot à la présidence de cette structure qui connaît une croissance inouïe depuis son ouverture (voir encadré). Un succès dû à la ténacité du directeur Jérôme Verschave (ex-directeur de cabinet d'Alain Rousset à la Région) qui, avec une équipe restreinte mais motivée, a développé une multitude d'activités de formation. Le budget a connu une croissance de plus de 50 % tout en renforçant son autofinancement. Ce qui lui permet de s'émanciper ainsi progressivement du soutien de la Région. La reconnaissance d'Aerocampus est désormais internationale. Fort du soutien des pointures de l'aéronautique dans son conseil d'administration (Airbus, Dassault, Thales, Safran), l'association a par exemple pris en charge l'année dernière une centaine de Qataris pour les former à la maintenance des Rafales. La structure a également ouvert des antennes en Suisse et en Inde récemment. Et sur l'agglomération bordelaise, Aerocampus vient d'inaugurer un nouveau pôle aéronautique à Saint-Médard-en-Jalles dans l'enceinte du lycée Jehan Dupérier (3 salles de cours dans un atelier de 630 m²). Et les projets et les besoins sont foisonnants. « *Nous allons construire une nouvelle salle de 400 places sur le site de Latresne,*

les études sont lancées pour une livraison en 2019 », annonce Jérôme Verschave. Sur le pôle avionique, des bâtiments vont être rasés pour en construire d'autres (2 000 m²). Objectif : développer un campus entreprises pour y accueillir des séminaires. « *Nous allons aussi installer des volières pour les cours de drone* », sourit le directeur.

« PARC D'ATTRACTION AÉRONAUTIQUE »

Fort de ses développements, Aerocampus vient d'être missionné pour mener une étude de faisabilité pour la création du 1^{er} parc à thème des cultures aéronautiques et spatiales (loisir, patrimoine, tourisme industriel, formation, vitrine technologique) à Mérignac. Cette réflexion est d'ailleurs menée conjointement avec la Mairie de Mérignac, la Région et bien sûr Bordeaux Métropole. Plus fort que la cité de l'Espace à Toulouse, Tarmaq (nom provisoire du projet) devrait prendre place sur le site de l'ancien Conservatoire de l'Air sur la BA 106. « *Ce sera comme la Cité du Vin avec un budget prévu de 80 à 90 millions d'euros. Nous allons nous démarquer des autres parcs, celui de Washington nous inspire fortement* », déclare Jérôme Verschave très investi et enthousiaste sur ce projet pharaonique qui devra tout de même trouver son modèle économique sans dépendre des fonds publics. Un défi incroyable, un rêve sans doute concrétisé dans les années 2020.

Vincent ROUSSET

IRSTEA À CESTAS : CENTRE DE RECHERCHE SUR L'EAU

Dans sa dernière commission permanente, la Région Nouvelle-Aquitaine a voté une subvention de 2 millions d'euros destinée à l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) à Cestas. Ses activités de recherche portent sur 3 domaines principaux : la dynamique des écosystèmes aquatiques, l'environnement et les dynamiques territoriales et la gestion patrimoniale des réseaux d'eau. Face à l'importance des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et politiques associés à la gestion patrimoniale des réseaux d'eau, le centre de Cestas a décidé d'augmenter ses capacités de recherche, d'expérimentation et d'accueil. Le projet comprend la démolition d'un bâtiment et la construction d'une salle de conférences de 120 places, l'adaptation de la voierie à l'intérieur du site et l'amélioration de la performance énergétique et du confort thermique de deux bâtiments.

AEROCAMPUS EN CHIFFRES

10,5 millions d'euros de budget (dont 25 % de subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine)
285 élèves en formation
100 % de réussite aux Bac et BTS en juin 2017
Plus de 20 écoles et centres de formation regroupés autour du campus
300 salariés travaillant sur le site, 60 salariés directs (dont 6 personnes mises à la disposition par la DGA)
150 chambres d'hôtel de 1 à 4 étoiles

AVOCATS

TGS FRANCE S'ÉTOFFE À MÉRIGNAC

33

NUMÉRIQUE

47

JECHANGE, LAURÉAT DES PRIX DE L'ÉCO NÉO-AQUITAINS

JeChange, la pépite du numérique, représentera le Lot-et-Garonne en finale du Prix de l'Eco Néo-Aquitains qui récompense des chefs d'entreprise performants en Nouvelle-Aquitaine. Fondé en 2006 et présidé par Gaël Duval, JeChange est le premier assistant personnel gratuit dédié à la réduction de toutes les factures courantes auprès des particuliers et des professionnels. JeChange est un service personnalisé qui accompagne pas à pas le consommateur lors de son déménagement ou simplement lorsqu'il souhaite faire des économies. Un appel rapide suffit pour qu'un conseiller trouve les meilleures offres et prenne en charge l'ensemble des démarches liées à un changement de prestataire, de la résiliation d'un contrat en cours à la souscription d'une nouvelle offre. Aucun effort, zéro paperasse. Numéro 1 dans la réduction des factures en énergie (gaz & électricité) et dans les télécoms (ADSL & mobile), JeChange s'impose également comme un acteur de premier plan du courtage en assurance et propose par ailleurs ses services dans l'univers de la banque en ligne et du crédit. L'entreprise, implantée à Agen et dirigée par Philippe Gould, a dégagé en 2016 un chiffre d'affaires voisin de 12 millions d'euros et a porté ses effectifs à un total de 120 employés.

AGROALIMENTAIRE 40

PROTIFLY : L'INSECTE PROTÉINÉ

En à peine un an d'existence, la jeune entreprise Protifly a réussi à convaincre les financeurs que les larves de mouches pouvaient être converties par de simples procédés thermomécaniques en engrais pour la fertilisation des sols et en protéines et lipides pour l'alimentation animale. Créée à Mont-de-Marsan par Maxime Baptistan, Bastien Quinnez et Christiane Azagoh, cette start-up de l'économie circulaire se fournit auprès des producteurs alimentaires en déchets organiques d'origine végétale (céréales, fruits et légumes...) pour élever un diptère tropical l'*Hermetia illucens*, ou « mouche soldat noir » et nourrir les larves. Si une partie de celles-ci est conservée pour assurer le renouvellement de la colonie, le trio cherche désormais à développer un prototype pilote préindustriel et à valider les différentes étapes du process avant de passer à l'ère industrielle prévue en 2019. Elle est à ce titre accompagnée par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 150 000 euros.



© de La Pure Prod - Timothée Buisson

Le cabinet d'avocats TGS France, spécialisé dans le droit des affaires et présent à Mérignac depuis 2014, annonce son rapprochement avec le cabinet ABR et Associés, nouvellement créé par Stéphane Asencio, Laurent Babin et Guillaume Rivet. Cette prise de participation s'inscrit dans une nouvelle stratégie de TGS France Avocats portant de fortes ambitions de croissance nationale sur le segment des start-up, PME/ETI et PMO. De nouvelles expertises dans les domaines du droit bancaire, des levées de fonds et introductions en bourse, du droit social, du droit de l'informatique mais aussi en contentieux du droit des affaires viennent ainsi rejoindre les compétences proposées par

l'établissement de Mérignac qui compte compléter le panel de ses spécialistes par le recrutement d'un avocat fiscaliste. Pour Laurent Babin, « TGS France Avocats porte un projet hors norme dans la profession : celui de considérer chaque sollicitation client dans son ensemble et de proposer une équipe pluridisciplinaire reposant sur un réseau national d'avocats, mais aussi d'auditeurs ». Avec cette alliance, 6 avocats œuvrent à présent à Bordeaux sous la marque TGS France Avocats. Cette équipe s'appuie sur plus de 80 collaborateurs à travers la France, ainsi que sur les experts comptables et consultants de TGS France.

E-COMMERCE

33

LOOTZ : LA MODE RESPONSABLE

Le site d'e-commerce Lootz, lancé en septembre, vient de remporter le premier prix de la catégorie « Jeune Entreprise » dans le cadre du concours « Talence Innovation », organisé par l'association de développement économique Talence Innovation Sud. Lancé par une jeune mère, Andra Liepina, qui souhaite conjuguer son goût pour la mode et sa conscience environnementale, il propose des vêtements de mode scandinave, en coton bio, pour enfants de 0 à 6 ans. Sa particularité ? Le « twist again ». Les parents peuvent en effet retourner les vêtements à Lootz dès qu'ils sont devenus trop petits et leur redonner une seconde vie tout en bénéficiant d'avantages clients. Le jury a été séduit par « un projet résolument moderne, innovant et dans l'air du temps », ancré dans l'économie circulaire.

FILIÈRE BOIS

40

LE DESTIN AMÉRICAIN DE TEMBEC

« Bienvenue chez Matériaux innovants Rayonier Advanced Materials », annonce d'ores et déjà le site Internet de l'industriel en bois papier Tembec (chiffre d'affaires : 800 millions d'euros, 3 000 personnes) doté d'une unité de production à Tartas et d'un centre de recherche et développement à Gradignan. Le groupe canadien vient en effet d'être officiellement racheté par le groupe RAYAM (chiffre d'affaires : 853 millions d'euros, 1 200 personnes dans le monde), basé en Floride, avec 2 usines aux Etats-Unis, une en France et une au Canada, qui devient ainsi l'un des leaders mondiaux de cellulose de grande pureté, de carton, de bois d'œuvre, de papier journal et de pâte à haut rendement.

ECOSYSTÈME

DARWIN : 10 ANS DE PROJETS

33



En 10 ans, Darwin Ecosystème a transformé l'ancienne caserne Niel désaffectée, sur la rive droite de la Garonne, en un tiers-lieu de 20 000 m², devenu la 2^{ème} destination touristique de Bordeaux avec un million de visiteurs en 2017. Il réunit aujourd'hui 250 entreprises et 50 associations. Le secret de ce modèle alternatif porté en 2007 par Philippe Barre et Jean-Marc Gancille : rassembler les initiatives citoyennes et solidaires autour de l'économie responsable, de l'écologie, de la nature, de l'art, de la culture et de l'échange. L'espace fêtait ainsi le week-end dernier 10 ans de projets comme le skate park XXL couvert qui a vu le jour en 2010,

l'espace de coworking en 2012 devenu le premier en France par le nombre de coworkers, l'ouverture du Magasin général en 2014, le plus grand restaurant bio de France, le lancement du festival Climax autour de la musique et des changements climatiques en 2015 et l'ouverture du lycée expérimental Edgar Morin en 2016. Un événement également destiné à manifester l'attachement de ses adeptes à la diversité de ses activités menacée par le projet d'aménagement de la ZAC Bastide Niel, porté depuis 2009 par Bordeaux Métropole, qui s'étendra sur 35 hectares, dont 3,5 hectares actuellement dédiées aux activités associatives de l'Ecosystème.

CHOCOLATERIE

47

RODY À AGEN POUR LES FÊTES

L'historique Chocolaterie Rody est née en 2007 à Castillonnès. Teddy Bauvié, parti seul dans l'aventure, emploie aujourd'hui 5 personnes. Il vient d'ouvrir à Agen, rue Molinier, une chocolaterie « éphémère » pour les Fêtes de Noël, appelée à devenir pérenne. Une boutique à Bergerac avec un salon de thé, une autre (et bientôt 2) à Toulouse et donc une toute dernière à Agen avec Christophe et Marine... Un nouveau défi pour la chocolaterie artisanale qui travaille avec du chocolat 100 % pur beurre de cacao en préservant les méthodes traditionnelles et qui a mis au point un chocolat sans sucre destiné aux diabétiques. Si le gros de la production est du chocolat vendu en plaque et au poids, la Chocolaterie Rody propose également les mi-cachocs, sorte de demi-macarons avec une coque en chocolat garnie.

FILIÈRE BIO

47

LA VIE CLAIRE À NÉRAC

Forte de 322 points de vente, 235 en franchise et 87 en propre, La Vie Claire, acteur engagé dans la distribution de produits biologiques depuis 70 ans, poursuit son rythme de développement. Ainsi le 10 novembre dernier s'est ouvert le magasin franchisé de Nérac tenu par Karine Foresté. Son local de 150 m², moderne et chaleureux, bénéficie du dernier concept qui mise sur de nouveaux aménagements et des espaces repensés, en adéquation avec une démarche écoresponsable. Le magasin néracais proposera des produits en vrac (céréales, fruits secs...), des cosmétiques, des volailles, fruits et légumes (approvisionnement majoritairement en direct auprès de producteurs locaux). Il y a une employée à ce jour et une 2^{ème} embauche est envisagée dans les mois prochains.

ARTISAN

33

MATHIEU MASSIAS,
CRÈME DES PÂTISSIERS 2017

Le Girondin Mathieu Massias, qui œuvre au quotidien au sein de la pâtisserie Grandjean à Bourg, a remporté l'édition 2017 du concours « La Crème des pâtisseries » dans la catégorie professionnels. L'esthétique, les techniques et le savoir-faire mis en œuvre, la justesse des goûts de son gâteau en forme de flèche brisée dans une cible ont conquis le jury réuni pour la finale, à l'occasion du Festival Bordeaux SO Good. L'enjeu de cette épreuve de 3 heures : créer un gâteau de 6 à 8 personnes sur le thème du « Trompe l'œil ».

RESTAURATION

24

UN APPRENTI PÉRIGOURDIN DANS
L'EUROSTAR

Mathieu Coiffard, apprenti en CAP Cuisine 2^{ème} année à l'École Hôtelière du Périgord, vient de remporter le concours culinaire international Eurostar/GoodPlanet. Ce Périgourdin de 17 ans a reçu le 1^{er} prix 17 novembre dans les salons Eurostar Business Class de la Gare du Nord à Paris, des mains du chef doublement étoilé Raymond Blanc, président du jury, en compagnie de son professeur de cuisine Loïc Perrucaud. La recette du lauréat, un médaillon de porc cul noir du Limousin aux légumes croquants, sauce aigre douce, sera proposée d'avril à septembre 2018 aux voyageurs, pour une distribution estimée à près de 20 000 assiettes. Le jeune apprenti rejoindra le chef Raymond Blanc en cuisine en début d'année pour travailler l'intégration de la recette à la carte de la classe Business Premier d'Eurostar.

La VIE ECONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne. Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon Arrêté du 22 décembre 2016 du Ministère de la Culture et de la Communication, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,81 € HT le mm/colonne pour 2017 en Aquitaine.

24 DORDOGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **MA SUPER PETITE BOUTIQUE**

Forme : SAS

Capital : 7 000 €

Siège social : 19 rue Romieu 24440 Beaumontois en Périgord

Objet : Commerce alimentaire de détail, commerce d'artisanat, vente de thé et café avec consommation sur place possible, vente via Internet, relais colis

Présidente : Mme GOUAMAND Ariane Marie Magdeleine née REVOL, demeurant 12 avenue Antoine Vernet 24440 Beaumontois en Périgord

Directrice Générale : Mme HOUTIN Sandrine Nicole Anne née MATHERON, demeurant Guillaume Sud 24440 Beaumontois en Périgord

Durée : 99 années

RCS : Bergerac

736146-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 9-11-2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS ASKO.24**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 500 €

Siège : 5 chemin des Gabarres 24650 Chancelade

Objet : Tous revêtements sols et murs et tout ce qui se rapproche de l'objet social.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Krasimir STOYANOV demeurant : 9 allée du Port 24000 Périgueux.

Immatriculation : au RCS de Périgueux.

Pour avis

736134-1



Etude de Maître Isabelle MARTIN, Notaire à Monpazier (Dordogne), rue des Ecoles.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Isabelle MARTIN, Notaire à Monpazier, rue des Ecoles, le 5 novembre 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet - L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, et l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Dénomination : **L'AGORA**

Siège social : Monpazier (24540), 17 rue Saint Jacques.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : mille euros (1 000 €).

Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Exercice social : du 1-01 au 31-12 de chaque année.

Gérance : Madame Fabienne Madeleine Raymonde CHANTAL épouse SOMMELING est nommée gérant sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bergerac (24100).

Pour avis, le notaire

736181-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plaisance du 08-11-2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI LABARDE**

Siège social : Lieu-dit «les Gironnets» 24560 Plaisance

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur CHAUVEAU Didier demeurant Lieu-dit «les Gironnets» 24560 Plaisance

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac

Pour avis, la Gérance

736211-1



Me RENAUD Fabrice Me ESSER Maï, 1 place de la libération 24290 Montignac

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître RENAUD, notaire à Montignac en date du 17 novembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LAURENZO**

Forme sociale : Société civile.

Siège social : 6 avenue de la Mule Blanche 24210 La Bachellerie.

Objet : Acquisition gestion l'utilisation de tous biens immobiliers.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Périgueux.

Au capital de : 301 000 €.

Gérance : M. Eric BOUFFIL, demeurant 6 avenue de la Mule Blanche 24210 La Bachellerie.

775319-1

DESVERGNES ENREGIES Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 € siège social : Le Pont de Verneuil 24530 Condat sur Trincou

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2017, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : DESVERGNES ENERGIES

Capital : 30 000 € divisé en 3 000 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées à la constitution.

Siège : Le Pont de Verneuil 24530 Condat sur Trincou.

Objet : Plomberie, chauffage, sanitaire, électricité, climatisation, zinguerie.

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Est nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, Monsieur Sylvain BEAUCOUJAREIX, demeurant rue Charles Serre 24530 Champagnac de Belair.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis et mention, la gérance

736206-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 novembre 2017, il a été constituée une société

Dénomination sociale : **OKA LUDA EDITIONS**

Siège social : La Jarthe Javerzac 24160 Clermont d'Excideuil

Forme : SAS

Capital : 1 000 €

Objet social : Édition, promotion, distribution et diffusion de jeux de société

Président : M. Christophe FIEVET, demeurant 11 avenue Gambetta 24160 Excideuil

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Périgueux

736217-1

IMEPSA SOCIETE INDUSTRIELLE DE MOULES ET MOULAGES PLASTIQUES SAS au capital de 450 000 € siège social : Montrem (24110), Les Giroux RCS Périgueux B 311 137 590

Aux termes des délibérations du 27 juin 2017, l'Assemblée Générale Annuelle a procédé à la nomination de :

- Monsieur STIPAL Laurent, domicilié Gyllenhjelmstgatan 3, 64530 Strangnas - Suède, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur STIPAL Alain.

Aux termes des mêmes délibérations, l'Assemblée Générale a procédé à la nomination de :

- Monsieur STIPAL Alain, domicilié 22 rue de la Paix 17200 Royan en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur STIPAL Laurent.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis

736148-3



SCP CAZAILLET-COUTANT-SEYNHAEVE
Notaires
33330 Saint Emilion

SCEA DES VIGNOBLES VIRCOULON Le Moulin de Faye 24230 Montcaret RCS Bergerac 421782137

1°) Aux termes d'un acte reçu par Maître Elisabeth SEYNHAEVE, Notaire à Saint Emilion (Gironde) en date du 19 octobre 2017, contenant augmentation de capital, les associés de ladite société ont décidé d'augmenter le capital social par apport en numéraire par Monsieur et Madame Bernard VIRCOULON de la somme de 210 000 €. Le capital qui était de 270 000 € est porté à la somme de 480 000 €

Aux termes dudit acte, les associés ont convenu à l'unanimité de modifier le siège social et de le fixer à Saint Hippolyte (Gironde), 11 Au Conte.

Par suite, il a été procédé à la modification des statuts

2°) Aux termes d'un acte reçu par Maître Elisabeth SEYNHAEVE, Notaire à Saint Emilion (Gironde), en date du 19 octobre 2017 contenant donation-partage des parts de ladite société, Monsieur Pierre VIRCOULON a été nommé cogérant de ladite société à compter du 1^{er} octobre 2017.

Par suite il a été procédé à la modification des statuts.

Pour avis et insertion,

Signé : Elisabeth SEYNHAEVE, notaire
736151-3

DREAM TEAM Société par actions simplifiée au capital de 70 000 € siège social : 2 rue Pierre Magne 24000 Périgueux RCS Périgueux 821 786 621

Au terme d'un PV d'AGE en date du 22-02-2017 et d'une décision collective unanime du 8-08-2017, le capital a été réduit d'un montant de 20 000 € et est passé de 70 000 € à 50 000 €.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

D'autre part, il résulte de la décision collective unanime en date du 8-08-2017 que Monsieur Jérôme JOLY demeurant La Feuillade, route de Blouz 24430 Coursac, a été nommé en qualité de Président de la société, en remplacement de Monsieur Jimmy FORNONI, démissionnaire, à compter du même jour et pour une durée illimitée et il a été constaté la démission de Monsieur David VANHEMELSDALEE en qualité de directeur général à la même date.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis, le Président

736132-3

MODIFICATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître NECTOUX-VAUBOURGOIN, notaire à Périgueux (24000), 11 avenue Georges Pompidou, le 9 novembre 2017, les associés de la SCI « **COQ AU MADER** », au capital de 300 000 €, ayant son siège social à Périgueux (24000), 100 rue Combe des Dames, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n° 499 061 216, ont nommé en qualité de cogérante de la société Mme Séverine BAPPEL, demeurant à Champcevinal (24750), Bonneau.

Pour avis, la gérance

736216-3



MODIFICATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes des décisions des associés du 2 novembre 2017 de la Société **GARAGE FRANCIS DAVID**, SAS au capital de 150 000 €, dont le siège social est fixé 156 avenue du Maréchal Juin 24000 Périgueux, 318 055 134 RCS Périgueux, il résulte que :

- Monsieur Olivier ANDRES, demeurant Le Bourg, 24330 Saint Pierre de Chignac, a été nommé Président de la société à compter du 2 novembre 2017 en remplacement de Monsieur Francis DAVID, démissionnaire en date du même jour.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis
736193-3

SARL DREISKI GESTION IMMOBILIERE 24 SARL au capital de 7 500 € siège social : 67 rue Neuve d'Argenson 24100 Bergerac 491 045 902 RCS Bergerac

L'AGO du 21-11-2017 a nommé en qualité de co-gérants M. LECLAIR Frédéric, demeurant 6 rue du Coulobre 24100 Bergerac, Mme TACCHI Sophie, demeurant 6 rue du Coulobre 24100 Bergerac, en remplacement de M. DREISKI Jacques, à compter du 1-11-2017.

L'AGE du 21-11-2017 a modifié l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : la gestion d'immeubles, syndicat de copropriétés, transactions sur immeubles et fonds de commerce, locations saisonnières, achat vente de parts sociales, plus généralement toutes activités ou opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Mention au RCS de Bergerac.
736259-3



CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2017 de la Société **B.D. AUTOS**, SARL au capital de 150 000 €, dont le siège social est fixé 156 avenue du Maréchal Juin 24000 Périgueux, 408 771 004 RCS Périgueux, il résulte que :

- Monsieur Olivier ANDRES, demeurant Le Bourg 24330 Saint Pierre de Chignac, a été nommé Gérant de la société avec effet au 2 novembre 2017 et ce pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Francis DAVID, démissionnaire en date du 2 novembre 2017.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis
736220-3

RECTIFICATIF à l'annonce n° 730397-3 parue dans ce journal en date du 18 janvier 2017 concernant la S.C.P. Arnaud LE GUAY. Il fallait lire : Raison Sociale : « **S.C.P. D'AVOCATS Arnaud LE GUAY** » au lieu de : Raison Sociale : « S.C.P. Arnaud LE GUAY ».

736199-3

N.L.3.D SAS au capital de 20 000 € siège social : 1 rue du Commerce, ZAE Péri Ouest 24430 Marsac sur l'Isle 812 771 731 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 1 rue du Commerce, ZAE Péri Ouest 24430 Marsac sur l'Isle au Route de la Mairie, Lieudit « Longua » 24400 Saint Médard de Mussidan à compter du 1^{er} octobre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

736124-4



SELARL JURIS TIME, Société d'Avocats
27 bis rue du Hâ 33000 Bordeaux
05 57 59 85 69

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération du 31-10-2017, les associés de la SAS **AQUA PISCINES 24**, au capital de 2 000 €, RCS Bergerac 830 141 990, siège social : Lieudit Pechauriol 24620 Tamniès, ont pris les décisions extraordinaires suivantes :

- Transfert, à compter de ce jour, du siège social au 6 avenue de la Gare 24290 Montignac et modification en conséquence de l'article 4 des statuts ;

- Nomination de Monsieur Mathieu RENAUX, né le 4-01-1987 à Sarlat (24), demeurant lieudit La Vergne 24620 Tamniès, en qualité de Directeur Général pour une durée non limitée, M. RENAUX étant investi à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président (art.19.2 des statuts).

Mention en sera faite au RCS.

Pour avis
736224-4

EMJMJ

SARL au capital de 5 000 € Siège social : Les Rivières RN 21 24460 Négrondes 533 781 167 RCS Périgueux

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2017 a été décidée, conformément à l'article L223-42 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Les gérants

775321-5

SCI LEPAP Société civile immobilière au capital de 1 400 € ayant son siège social 4 rue Guynemer 24000 Périgueux RCS Périgueux 449 662 147

Aux termes d'une délibération en date du 24 novembre 2017, la société CREABIO, société civile immobilière au capital de 2 800 € ayant son siège social 4 rue Guynemer 24000 Périgueux et immatriculée au RCS Périgueux 503 030 322 en sa qualité d'associée unique de la société LEPAP, a décidé de prononcer la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LEPAP peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance de Périgueux.

Pour avis
736256-5



S.C.I. LE PAS DE BORDIER Société civile immobilière au capital de 1 524,49 €, siège social : 47 bis rue Beauferrier 24100 Bergerac RCS Bergerac 345 334 205

Suivant AGE du 29-09-2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation. M. Gérard ASTRUC, demeurant à Bergerac (24100), 47 bis rue Beauferrier, a été nommé en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac.

Pour avis, le Liquidateur

736139-5



S.C.I. LE PAS DE BORDIER Société civile immobilière au capital de 1 524,49 €, siège social : 47 bis rue Beauferrier 24100 Bergerac RCS Bergerac 345 334 205

Suivant AGO en date du 16-10-2017, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de Commerce de Bergerac.

Pour avis, le liquidateur

736140-5

ATELIER DE REPARATION ET DE CREATION DE L'OR Par abréviation A.R.C.O.R. Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 € siège social : 43 rue Sainte Catherine 24100 Bergerac 328 507 827 RCS Bergerac

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation clos le 31 octobre 2017, déchargé Madame Muriel JOUVEAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bergerac, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

736183-5

AU PANIER DES FOUGERES Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 65 000 € siège social : Le Bourg 24150 Saint Priest les Fougères siège de liquidation : 49 B rue Principale 33460 Lamarque 519 503 129 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision en date du 20 novembre 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 novembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel CHATILLON, demeurant Le Bourg 24450 Saint Priest les Fougères, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 49 B, rue Principale 33460 Lamarque. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736186-5

ASTRID BIJOUX SARL au capital de 15 000 € siège social : 17 rue de la Résistance 24100 Bergerac 508 243 920 RCS Bergerac

Clôture de liquidation

Suivant l'assemblée générale ordinaire en date du 15 novembre 2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15 novembre 2017.

Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac.

Le liquidateur, M. DEHOUX Michel

775324-5

RECTIFICATIF concernant la vente du fonds de coiffure mixte, coiffure à domicile, produits liés à l'activité de parfumerie, produits de beauté, accessoires de mode, lingerie, collants, chaussettes sis à Miolet (Dordogne), 1 place du Mont Carmel, et pour lequel le propriétaire failli est immatriculé au RM de Périgueux, sous le n° 809 056 849.

Rectification est faite de l'avis n° 736082-3 publié à ce journal le 22-11-2017, (BUISSON - TEILLET) concernant le lieu d'opposition :

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'Etude de Me TEXIER, mandataire judiciaire à 123 avenue Georges Pompidou, Les Romains, Champcevinel 24750 Trélassac où domicile a été élu à cet effet, en lieu et place de l'Etude de Me PATEOUILLE.

Pour insertion, le notaire

736250-8

Vos annonces
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITE COMMERCIALE
sur notre site :
publicite@vie-economique.com



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me CANDAU, notaire à Bergerac, le 23-11-2017, Monsieur Gilbert Jean OBRE, retraité, et Madame Colette Edwige SEIGNETTE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Laurent-des-Vignes (24100) « Le Rabier », soumis au régime matrimonial de la communauté d'acquêts, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

736200-10

VENTE DE PARCELLE BOISEE

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente du bien ci-après :

Commune de **BROUCHAUD (24210)**
Les Grandes Terres : parcelle boisée cadastrée section A numéro 62 de 1 ha 83 a 23 ca.

Moyennant le prix de quatre mille six cents euros (4 600 €) payable comptant à la signature de l'acte, outre les frais d'acquisition évalués à mille cinquante euros (1 050 €), sauf à parfaire ou à diminuer, ainsi que la commission de l'agence immobilière d'un montant de mille euros (1 000 €).

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois, à compter de l'affichage à la mairie de BROUCHAUD, de cet avis de vente, pour faire connaître à Maître ARTIGUE-CAZCARRA, Notaire à Excideuil (24160), mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur.

736184-12

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PERIGUEUX

Par jugement en date du 6 novembre 2017, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux a prononcé la conversion de la procédure de sauvegarde du 16-01-2017 en une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

SCI « LA PETITE RIVIERE », immatriculée au RCS de Périgueux n° 527 550

883, siège social : Rhins 24300 Abjat sur Bandiat

Activité : Achat et gestion d'immeubles

A constaté la cessation des paiements au : 16-01-2017

Mandataire judiciaire : SCP PIMOUGUET-LEURET-DEVOS BOT prise en la personne de Me Nicolas LEURET, mandataire judiciaire, Le Mercurial, 78 rue Victor Hugo 24000 Périgueux.

Juge commissaire : M. Hervé BALLE-REAU, a ordonné la publicité dudit jugement.

736158-12

Par jugement en date du 6 novembre 2017, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **M. David DEBORDE**, demeurant Villejalet 24300 Lussas et Nontronneau, exploitant agricole.

736159-12

Par jugement en date du 6 novembre 2017, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux, a arrêté le plan de sauvegarde pour une durée de : 12 ans de :

EARL DE MASSET, inscrite au RCS de Périgueux (24) sous numéro 351 290 986, demeurant « Masset » 24460 Saint Front d'Alemps. Activité : Agriculteur, élevage et culture de céréales.

Commissaire au plan : SCP PIMOUGUET-LEURET-DEVOS BOT prise en la personne de Me LEURET Nicolas, mandataire judiciaire, Le Mercurial, 78 rue Victor Hugo 24000 Périgueux.

736160-12

LES VENTES AU TRIBUNAL

SELAS PERRET ET ASSOCIES, Maître Iban ARREGUY, Avocats, 32 cours Tourny 24000 Périgueux. Tél. 05 53 63 54 20 - Fax 05 53 63 54 21 E mail contact@avocatdordogne.fr VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques d'une maison à usage d'habitation sis commune de Neuvic (Dordogne) lieudit « Les Léonardoux », cadastré section ZB n° 128, ZB n° 129, ZB n° 143 et ZB n° 145 pour une contenance de 15 a 91 ca. A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Périgueux (24000) - 12 bis place du Général-Leclerc le : Mardi 16 janvier 2018 à 14 heures. Mise à prix : 100 000 € (CENT MILLE EUROS) (Frais en sus) Avec baisse de la mise à prix de 10 % Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du tribunal de grande instance de Périgueux enregistré sous le n° 17 /00057 ou au cabinet de la SELAS PERRET ET ASSOCIES avocats poursuivants. Les enchères doivent être portées par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Périgueux (24). Visites : Le 7 décembre 2017 de 14 h 30 à 16 h 30. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Me Iban ARREGUY, Avocat, qui comme tout avocat au Barreau de Périgueux, peut être chargé d'enchérir.

736113-1

33 GIRONDE

SAS ACCESSOIRES CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 9 000 €
39 route de Latresne, Bât. B à Bouliac (33270)

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 novembre 2017 à Bouliac, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : ACCESSOIRES CONCEPT

Siège social : 39 route de Latresne, Bât. B à Bouliac (33270).

Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Capital social : 9 000 €

Objet : - la conception, la fabrication, l'ingénierie et la commercialisation de pièces techniques à usage industriel et commercial dans le domaine du bâtiment et de la construction,

- le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens droit, ou autrement,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à

l'un des objets spécifiés ou à toutes objets similaires ou connexes ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clauses relatives aux cessions d'actions : Les cessions d'actions sont librement cessibles entre associés et, pour toute autre cession, l'agrément de la collectivité des associés est nécessaire.

Président : Le premier Président est Monsieur Guillaume MERCIER, né le 11-12-1967 à Douai (59), de nationalité française, demeurant 39 route de Latresne, Bât. B à Bouliac (33270).

Pour avis

736182-1

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 novembre 2017, à Martillac.

Dénomination : **TG2I PROMOTION**

Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 22 A route de Tartavivat 33650 Martillac.

Objet : L'activité de promotion immobilière directe ou indirecte de tous projets immobiliers de toutes natures destinés à la vente ou à la location de bâtiments neufs ou en réhabilitation, l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire, la réalisation de programmes de construction d'un ou plusieurs édifices de toutes destinations et usages ; la vente en l'état futur d'achèvement ou la vente en totalité ou par fractions des immeubles construits, avant ou après leur achèvement et accessoirement ou temporairement la location desdits immeubles.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 €

Gérance : Monsieur Karim BETTIOU, 22 A route de Tartavivat 33650 Martillac.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le gérant

736204-1

SAFFRAY EXPERTISE ET AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
siège social :
20 rue de la Cabeyre
33240 Saint André de Cubzac

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint André de Cubzac du 3 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SAFFRAY EXPERTISE & AUDIT

Nom commercial : SAFFRAY E&A

Siège social : 20 rue de la Cabeyre 33240 Saint André de Cubzac.

Objet social : l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts comptables

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 €

Gérance : Monsieur David SAFFRAY, demeurant 50 chemin de Gonin 33240 Saint Romain la Virvee, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

736207-1



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 15 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'avocat. Dénomination sociale : **EV AVOCAT**. Siège social : 139 rue Belleville 33000 Bordeaux. Objet social : l'exercice de la profession d'avocat. Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 10 000 €. Gérance : Mme Emilie LACAZE, épouse VAGNAT, demeurant 11 rue Marie Curie 33320 Eysines. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

736178-1

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BBB**

Siège social : 10 esplanade de Pontac, Halle de Bacalan, Bordeaux (Gironde).

Objet : Restauration sur place et à emporter, traiteur, épicerie fine, cours de cuisine.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 5 000 €

Gérance : Monsieur Alexandre BADREDINE, demeurant 53 rue Frédéric Mistral, Bruges (Gironde),

Monsieur Pierrick CELLIBERT, demeurant 59 bis avenue de Magudas, Mérignac (Gironde).

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, les gérants

736194-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LE BOUDOIR DU THE**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 49B rue Maurice Fillon 33290 Parempuyre.

Objet : Vente de thés, infusions, produits bio, senteurs et cosmétiques.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Périgueux.

Au capital de : 1 000 €.

Gérants : Mme Marie-hélène ROSOWSKI, demeurant 49B rue Maurice Fillon 33290 Parempuyre.

ROSOWSKI Marie-Hélène

775320-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 27-11-2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **MD IMMO GARONNE**

Siège social : 151 rue Bouthier 33100 Bordeaux

Objet social : activité de marchand de biens.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Michaël DUMEZ, demeurant au 53 cours du Médoc 33300 Bordeaux.

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

736257-1

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution pour 50 ans, de la **SCI OCEAN ET SPA**, capital de 5 000 € par apports en numéraire, siège social : 179 rue Pasteur (33290) Le-Pian-Médoc, objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Les gérants sont : Pascale DALLEAU et Jean-Philippe BOISSEAU demeurant au siège. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE. Immatriculation RCS Bordeaux.

736235-1

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 1-11-2017 dans la Vie Economique du Sud Ouest concernant la constitution de la société **AKZO NOBEL CHEMICALS FRANCE**. La dénomination de la société est AKZO NOBEL CHEMICALS FRANCE et non AZKO NOBEL CHEMICALS FRANCE.

736222-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination : « **LB HOMES** ».

Siège social : 17 rue Marceau 33110 Le Bouscat

Objet : L'exercice en qualité d'intermédiaire de toutes opérations portant sur l'achat, la vente, la recherche, l'échange, la location ou la sous-location, en nu ou en meublés, d'immeubles bâtis ou non bâtis, de fonds de commerce et plus généralement toute activité se rapportant à la profession d'agence immobilière ; les opérations de conseil et d'assistance aux entreprises et personnes physiques pour la recherche de logement et l'installation dans le cadre de la gestion de la mobilité géographique nationale et internationale ; toutes prestations de conseil en aménagement et décoration, de locaux privés ou professionnels.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5 000 €.

Gérance : Mme Lara BEL, sise 17 rue Marceau 33110 Le Bouscat.

Immatriculation : Au RCS de Bordeaux

Pour avis, le représentant légal

775322-1

C2B FACTORY
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
siège social : 9 rue Duret
33300 Bordeaux

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 21 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : C2B FACTORY

Siège social : 9 rue Duret 33300 Bordeaux

Objet social : La restauration rapide et nomade, sur place et à emporter de produits de restauration, street-food, foire et marché, traiteur, cours de cuisine et organisateur en événementiel.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 €

Gérance : Monsieur Laurent CARRÉ, demeurant 9 rue Duret 33300 Bordeaux, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

736155-1

SCI NLM BORDEAUX
Capital social 100 €
25 impasse Beauséjour
33700 Mérignac

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2017, il a été constitué une SCI dénommée **SCI « NLM BORDEAUX »** dont le siège social est au 25 impasse Beauséjour à 33700 Mérignac, et qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 3 avenue Thiers à 33000 Bordeaux.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 100 € divisé en 100 parts de 1 € chacune, les apports en numéraire ont été libérés en totalité.

Gérance : Monsieur Laurent MARIA, demeurant 25 impasse Beauséjour 33700 Mérignac et Monsieur Nicolas LAURENT, 72 rue Fonfrède, apt 88, 33800 Bordeaux.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention

La Gérance

736179-1

MAINCARE SOLUTIONS HOLDINGS
Société par actions simplifiée au capital de 11 899 014 €
siège social : Espace France,
Bâtiments E et F, 4 voie
Romaine 33610 Canéjan
423 377 720 RCS Bordeaux

Le 22 septembre 2017, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de 91 818 € pour le porter à 11 990 832 € et le 31 octobre 2017, le président en a constaté la réalisation et a modifié corrélativement les statuts.

736154-2

LA BOULANG'É
Société à responsabilité limitée au capital de 500 €
15-17 cours Victor Hugo
33000 Bordeaux
514 620 293 RCS Bordeaux

Aux termes de l'acte constatant l'accord unanime des associés du 31 octobre 2017, il résulte que le capital a été réduit de 4 500 € pour être ramené à 500 €.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 5 000 €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 500 €.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis

736153-2

SOGIR HARD DISCOUNT
Sigle : SOGIR H.D.
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 16 000 €
siège social : Rue du Baou
33260 La Teste-de-Buch
397 442 880 RCS Bordeaux

Suivant procès-verbal des décisions en date du 23-06-2017, l'associé unique a :

- statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société ;

- décidé de nommer en qualité de gérant M. Davy CRESTEL, domicilié 123 quai Jules Guesde 94400 Vitry sur Seine, en remplacement de M. David LACHAL.

Mention sera portée au registre du Commerce de Bordeaux.

Pour avis

736236-3

SOGI SILLEDISTRIBUTION SARL au capital de 2 490 160 €
siège social : Avenue de l'Europe 33290 Ludon-Médoc
504 850 546 RCS Bordeaux

Suivant procès-verbal des décisions en date du 23-06-2017, l'associé unique a décidé :

- de nommer en qualité de gérant M. Davy CRESTEL, domicilié 123 quai Jules Guesde 94400 Vitry sur Seine, en remplacement de Mme Concettina SCHULER

- de réduire le capital de 2 452 320 € pour le ramener à 37 840 €. Les capitaux propres se trouvent ainsi reconstitués.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis

736237-3

SOMEDARD HARD DISCOUNT
Sigle : SOMEDARD H.D.
SARL au capital de 16 000 €
siège social :
61-63 avenue Descartes
33160 Saint-Médard-en-Jalles
404 173 668 RCS Bordeaux

Suivant procès-verbal des décisions en date du 29-05-2017, l'associé unique a :

- décidé de nommer en qualité de gérant M. Davy CRESTEL domicilié 123 quai Jules Guesde 94400 Vitry sur Seine, en remplacement de M. David LACHAL

- conformément en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital

- décidé d'augmenter le capital de 746 992 € pour le porter à la somme de 762 992 €.

- décidé de réduire le capital de 746 992 € pour le ramener à 16 000 €.

En conséquence les capitaux propres se trouvent ainsi reconstitués.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis

736238-3

tembre 2017, Mlle Catherine STEPHAN, président en exercice, a démissionné de ses fonctions. Mme Virginie MONNIN a été désignée par l'assemblée des actionnaires comme nouveau président.

Il a également été décidé de transférer le siège social de la société. Ancienne adresse : 5 A route de Cagnac 33460 Arcins. Nouvelle adresse : 33 rue Emile Combes à Talence (33400).

Les articles 37, et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Suite à l'AGE du 16 octobre 2017, l'assemblée des actionnaires a décidé de modifier l'objet social de la société. L'article 2 des statuts est modifié comme suit :

Objet : La société a pour objet en France comme à l'étranger :

- L'achat et la vente au détail d'accessoires de mode, de vêtements, de bijoux de fantaisie ce qui attire à l'univers de la décoration, et aux arts de la table, et ce, par Internet, par la vente à domicile, la vente à distance et par correspondance et par tous moyens de distribution pour ce type d'articles.

- L'achat et la vente de mercerie, tissus, laine au détail.

- La fabrication éventuelle tous ces produits.

- Les activités relatives aux loisirs créatifs

- La création et la diffusion de tutoriels relatifs à ces activités

- La création, l'acquisition, la prise à bail, la location, l'installation, l'exploitation, de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités,

- Et plus généralement, toutes opérations de quelques natures qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet en dessus, ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

Pour avis

736185-3

P S L
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €
siège social : 3 rue Blaise
Pascal 33400 Talence
RCS Bordeaux B 450 524 426

Aux termes d'une AGO en date du 29 septembre 2017, les associés ont pris acte de la démission du cogérant Monsieur Sébastien LOPEZ demeurant à Gradian (33170), 62 rue du Brandier, à effet du 29 septembre 2017. Monsieur Sébastien LAPASSERE reste seul gérant de la société.

Pour avis, le gérant

736258-3

ATLANTIS MEDICAL ESTHETIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
siège social : 78 avenue de Magudas, Centre commercial Robinson 33700 Mérignac
830 225 892 RCS Bordeaux

Par décision du 3 novembre 2017, l'associée unique de la Société a désigné le Cabinet A3C, domicilié 17 rue Aristide Briand, CS 40026, 33152 Bordeaux Cedex, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Madame Pauline CABANAC, actuel Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

736152-3



SAS MIMIPILLOU
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 €
33 rue Emile Combes
33400 Talence
RCS Bordeaux 829 799 063

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés en date du 27 sep-



Selari Gregory BELLOCQ
Avocat, 26 rue Jean Burguet
33000 Bordeaux
T. 05 56 33 11 11
F. 05 56 33 19 00
bellocq.avocat@gmail.com



Cabinet Olivier DUBURCH
Avocat, 12 rue du Petit
Goave 33000 Bordeaux
Tél. 06 84 75 14 90

SARL FORMAT BATIMENT
SARL à l'ancien capital de
8 000 € et au nouveau capital
de 4 000 € ayant son siège
social 12bis rue Paul Mamert
33800 Bordeaux
RCS Bordeaux 447 862 715

Réduction de capital Démission du gérant

Aux termes d'un PV d'AGE du 15 novembre 2017, enregistré au SDE de Bordeaux le 23 novembre 2017 Dossier 2017 09801, référence 2017 A 03829, l'assemblée générale extraordinaire de la SARL FORMAT BATIMENT :

- a décidé de la réduction de capital de la Société de 8 000 € à 4 000 €, non motivée par des pertes, par le rachat et l'annulation des 250 parts numérotées de 251 à 500 détenues par Monsieur Antonio FERNANDES ;

- a pris acte de la démission de Monsieur Antonio FERNANDES de ses fonctions de gérant de la Société, désigné dans les statuts, et lui a donné quitus pour sa gestion ;

- a décidé de modifier les articles 7 et 12.1 des statuts en conséquence.

Pour avis
736196-3

**AQUITAINE SOLUTIONS
ENERGIES**
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €, siège
social : 5 chemin Chemin
de l'Arriou 33610 Cestas
815 353 933 RCS Bordeaux

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2017, il résulte que :

- La dénomination sociale est modifiée et devient **ACTI SOLUS ELEC.**

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié

- Le siège social a été transféré de Cestas (Gironde) 5 chemin Chemin de l'Arriou, à Bordeaux, 149 rue du Jardin Public.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

- Monsieur Remy BARBIER, demeurant à Bordeaux (Gironde), 149 rue du Jardin Public, a été nommé président de la société en remplacement de Monsieur Maxence MICAUD.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal
736208-3

PONSAR MAHIEU
SCCV au capital de 674 880 €
SCEV PONSAR MAHIEU
siège social :
Chateau Tour Marcillanet
33112 Saint-Laurent-Médoc
383 663 515 RCS Bordeaux

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2017, il a été décidé de nommer M. Paul PONSAR, demeurant 3 rue Léopold Robert 75014 Paris, cogérant, et ce à compter du 1^{er} juillet 2017.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Marc PONSAR
775318-3

ITH
Société à responsabilité
limitée au capital de 92 000 €
siège social :
59 rue Jean Bonnardel
33140 Villenave d'Ornon Siren
342 873 411 RCS Bordeaux

Suivant décision de l'associé unique en date du 26-10-2017, il a été :

- constaté que, par suite de rachats de parts sociales intervenus entre associés, la société était devenue SARL à associé unique ;

- décidé le transfert du siège social du 59 rue Jean Bonnardel au 10 avenue Roger Lapébie à Villenave d'Ornon (33140) ;

- décidé la modification consécutive des statuts.

Pour avis, l'associé unique

736233-3

SUPERMINT
Société à responsabilité
limitée au capital de 3 000 €
siège social : 10 Bis rue
Louis Sanitas 63200 Mozac
804 873 669
RCS Clermont-Ferrand

Aux termes des délibérations en date du 1^{er} novembre 2017 :

- la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Jennifer MATHIEU de ses fonctions de gérante à compter du 1^{er} novembre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement ;

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SUPERMINT a décidé de transférer le siège social du 10 Bis rue Louis Sanitas 63200 Mozac au 90 cours du Médoc 33000 Bordeaux à compter du 1^{er} novembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 804 873 669 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Gérance : Madame Emilie MATHIEU, demeurant 90 cours du Médoc 33000 Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

736231-3



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise
comptable et de
Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SCI ADYAMA
Société civile immobilière
au capital de 300 €, siège
social : 6 Ter allée Carrière
de Bos 33290 Parempuyre
813 888 690 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 2-11-2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé M. Yannick THIBONNET, demeurant 6 Ter allée Carrière de Bos 33290 Parempuyre, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Mme Khamphanhna Marie THONG-KHAMDY, épouse THIBONNET.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce Bordeaux.

736239-3

RIVOTRANS
Société par Actions
Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 2 700 €
1 Lotissement Le Clos
Saint Jacques, Lieu dit
Les Ortigues 33620 Cézac
RCS Libourne 832 766 430

Lors de l'assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2017 il a été décidé de nommer un Directeur Général, Monsieur Narizaka HAJARIVONY, demeurant à Bordeaux (33800), 13 rue Saint Jean, pour une durée illimitée.

Pour avis
736150-3

**CHARPENTE
COUVERTURE MENUISERIE
CLIMATISATION
CHAUFFAGE - CCMC**
Société à responsabilité
limitée au capital de 1 000 €
siège social :
4 Bis La Mothe Sud 33570
Petit Palais et Cornemps
823 429 154 RCS Libourne

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2017, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jérémie SAN de ses fonctions de gérant à compter du 30 octobre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la Gérance

736123-3

SARL IRISSE
SARL au capital de 8 000 €
siège social : 14 Bis rue
du Docteur Fourniols,
ZAE Les Aulnaies
95420 Magny-en-Vexin
435 067 533 RCS Pontoise

Aux termes de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 octobre 2017, les associés ont décidé de transférer le Siège social à compter du 2 octobre 2017 à l'adresse suivante : 6 Hameau de la Cousteyre 33680 Lacanau. L'Article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Gérance : M. ZANETTA Christian, 6 Hameau de la Cousteyre 33680 Lacanau.

Mention sera portée aux RCS de Bordeaux.

736156-4

PHARMAFOU
Société par Actions Simplifiée
au capital de 248 400 €
siège social : 8 rue
du Pradina 33250 Pauillac
814 046 280 RCS Bordeaux

Aux termes des décisions extraordinaires du 2-05-2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 11 rue Emile Bazillou 24400 Mussidan, à compter du 1-05-2017. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

736227-4

NOVATIO CG
Société par actions simplifiée
au capital social de 5 000 €
siège social :
75 ter Boulevard Pierre 1^{er}
33110 Le Bouscat SIREN
820 257 285 RCS Bordeaux

Le 14-11-2017, l'assemblée des actionnaires de cette société ayant pour président M. David COSTANZO, demeurant 24 chemin de Baudes 33650 Saucats, a décidé de transférer le siège social au 10 bis chemin de la Canave, ZI Lagrange I, 33650 Martillac à compter du 6-11-2017. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux. Pour avis

736126-4

NOVATIO
Société par actions simplifiée
au capital social de 10 000 €
siège social : 30 rue Joseph
Bonnet, Hôtel d'entreprise
Atelier n° 2, 33100 Bordeaux
SIREN 537 944 464
RCS Bordeaux

Le 14-11-2017, l'assemblée des actionnaires de cette société ayant pour président M. David COSTANZO demeurant 24 chemin de Baudes 33650 Saucats à décidé de transférer le siège social au 10 Bis chemin de la Canave, ZI Lagrange 1, 33650 Martillac, à compter du 6-11-2017. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

736149-4

ID
Société par actions simplifiée
au capital social de 100 000 €
siège social :
221 avenue Louis Barthou
33200 Bordeaux SIREN
753 984 996 RCS Bordeaux

Le 14-11-2017, l'assemblée des actionnaires de cette société ayant pour président M. David COSTANZO, demeurant 24 chemin de Baudes 33650 Saucats, a décidé de transférer le siège social au 10 Bis chemin de la Canave, ZI Lagrange 1, 33650 Martillac à compter du 6-11-2017. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

736125-4

SUD OUEST PAVAGE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 €, siège
social : rue du Moulineau
33320 Eysines
409 080 272 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 20-11-2017, la société ETUDES SURFACES OUVRAGES PAVES - ESOP (SAS au capital de 10 000 € en cours d'augmentation à 300 000 €, ayant son siège social à Eysines (33320), 62 rue du Moulineau, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 497 556 126) a, en sa qualité d'associée unique de la société SUD OUEST PAVAGE, décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la société SUD OUEST PAVAGE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

736141-5

ABONNEZ-VOUS !

LATITUDE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 215 600 €
siège social : 40 rue Stéhélin
33200 Bordeaux
483 686 713 RCS Bordeaux

Avis de dissolution

Suivant une déclaration de dissolution sans liquidation en date du 29 novembre 2017, la société KORIAN SANTE, société par actions simplifiée, au capital social de 60 980 €, dont le siège social est situé allée de Roncevaux 31240 L'Union, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 655 520 245, a, en sa qualité d'associé unique de la société LATITUDE, société par actions simplifiée au capital de 2 215 600 €, dont le siège social est situé 40 rue Stéhélin 33200 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 483 686 713,

et sous la condition suspensive de la réalisation de la transmission universelle de patrimoine précédente de la société SAS PS3, société par actions simplifiée au capital 200 000 €, dont le siège social est situé à 40-50 rue de Stéhélin 33200 Bordeaux, immatriculée au greffe de Bordeaux sous le numéro 503 815 508, au profit de la SAS KORIAN SANTE,

décidé la dissolution sans liquidation de la société LATITUDE, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, avec effet rétroactif d'un point de vue fiscal au 1^{er} janvier 2017.

En application de cet article, les créanciers de la société SAS PS3 disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour formuler leur éventuelle opposition devant le tribunal de commerce de Toulouse. Passé ce délai ou après règlement du sort des oppositions, le patrimoine de la société LATITUDE sera transmis à la société KORIAN SANTE et la société LATITUDE sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président

736230-5

 **AMP CONSEILS**
Jean-Philippe RASSINOX,
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 00 72 40

DECLIC

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €
siège social : 6 rue du Golf,
Parc Innolin 33700 Mérignac
399 199 488 RCS Bordeaux

Dissolution sans liquidation

Aux termes d'une décision en date du 27 novembre 2017, la société LOREVAD, société à responsabilité limitée au capital de 780 000 €, dont le siège est à Mérignac (Gironde), 6 rue du Golf, Parc Innolin, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 410 900 435,

A, en sa qualité d'associée unique de la Société DECLIC, décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite Société, par transmission universelle de patrimoine.

Les créanciers de la Société DECLIC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

736252-5

PS3
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 €
siège social : 40-50 rue
Stéhélin 33000 Bordeaux
503 815 508 RCS Bordeaux

Avis de dissolution

Suivant une déclaration de dissolution sans liquidation en date du 29 novembre 2017, la société KORIAN SANTE, société par actions simplifiée, au capital social de 60 980 €, dont le siège social est situé allée de Roncevaux 31240 L'Union, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 655 520 245, a, en sa qualité d'associé unique de la société PS3, société par actions simplifiée au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé 40-50 rue Stéhélin 33000 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 503 815 508,

décidé la dissolution sans liquidation de la société PS3 en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, avec effet rétroactif d'un point de vue fiscal au 1^{er} janvier 2017.

En application de cet article, les créanciers disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour formuler leur éventuelle opposition devant le tribunal de commerce de Toulouse. Passé ce délai ou après règlement du sort des oppositions, le patrimoine de la société PS3 sera transmis à la société KORIAN SANTE et la société PS3 sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président

736229-5

GESTOREL
Société à responsabilité limitée au capital
de 2 320 000 €, siège social :
4 avenue Neil Armstrong
33700 Mérignac
488 726 779 RCS Bordeaux

La société GESTOREL sus-désignée a été dissoute par anticipation à compter du 31 décembre 2017 par déclaration en date du 22 novembre 2017 souscrite par la société ORGANISATION BUSINESS ET INVESTISSEMENT - OBI, associée unique, société par actions simplifiée au capital de 52 966 €, ayant son siège social à Mérignac (33700), 4 avenue Neil Armstrong, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 438 010 217.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société GESTOREL peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

736176-5

DOMAINES ET RESIDENCES PROMOTION
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
siège social : 4 avenue Neil Armstrong 33700 Mérignac
489 272 146 RCS Bordeaux

La société DOMAINES ET RESIDENCES PROMOTION sus-désignée a été dissoute par anticipation à compter du 31 décembre 2017 par déclaration en

date du 22 novembre 2017 souscrite par la société ORGANISATION BUSINESS ET INVESTISSEMENT - OBI, associée unique, société par actions simplifiée au capital de 52 966 €, ayant son siège social à Mérignac (33700), 4 avenue Neil Armstrong, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 438 010 217.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société DOMAINES ET RESIDENCES PROMOTION peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

736177-5

FINANCIERE ET GESTION RUE
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital variable de 7 700 €
siège social : 26 rue Franklin
33530 Bassens
432 779 775 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 20 novembre 2017 la société FINERGEST, Société à responsabilité limitée au capital de 500 €, dont le siège social est 26 rue Franklin 33530 Bassens, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 513 271 965 RCS Bordeaux a, en sa qualité d'associée unique de la société FINANCIERE ET GESTION RUE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société FINANCIERE ET GESTION RUE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

736241-5

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 27 novembre 2017, la société DISTRIBUTION CARROSSERIE SERVICE DICASE, Société par actions simplifiée au capital de 260 000 €, ayant son siège social à Pessac (33600), 74 avenue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 312 126 444, associée unique, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine de la société LOUSTALET GALINIE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 90 183,10 €, dont le siège social est 10 avenue de la Grange Noire, Espace Mérignac Phare à Mérignac (33700), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 455 203 760.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LOUSTALET GALINIE au profit de la société DISTRIBUTION CARROSSERIE SERVICE DICASE, associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter du présent avis, accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

736240-5

SCOPUS FINANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 390 000 €
siège social : Rue Nicolas
Leblanc 33700 Mérignac
809 271 687 RCS Bordeaux

SCOPUS EXPANSION, SAS au capital de 2 331 345 €, sise à Mérignac (33700), rue Nicolas Leblanc, 809 010 978 RCS Bordeaux, a décidé le 21 novembre 2017, en sa qualité d'associée unique, la dissolution anticipée de SCOPUS FINANCE SAS à compter dudit jour, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Cette décision sera déclarée au greffe du TC de Bordeaux. Conformément aux art.1844-5 al. 3 du code civil et 8 al. 2 du décret du 3 juillet 1978, les créanciers de SCOPUS FINANCE SAS peuvent présenter leurs oppositions à la dissolution devant le TC de Bordeaux dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Il n'y aura pas lieu de procéder à la liquidation de SCOPUS FINANCE SAS, la transmission du patrimoine de ladite société s'effectuant de plein droit au profit de SCOPUS EXPANSION SAS trente jours après la présente publication, sous réserve d'oppositions dans le délai précité.

736221-5

DOMAINE BARDON LAGRANGE
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 €
siège social :
34 avenue des Sapinettes
33127 Martignas sur Jalle
RCS Bordeaux 344 159 942

Par décision en date du 27 novembre 2017, l'associée unique, la société CLAIREFONTAINE, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 348 057 845, dont le siège social est sis 34 avenue des Sapinettes 33127 Martignas sur Jalle, a décidé la dissolution sans liquidation de la société DOMAINE BARDON LAGRANGE, par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société DOMAINE BARDON LAGRANGE au profit de la SARL CLAIREFONTAINE, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication et à effet du 31 décembre 2017 minuit soir.

Pour avis

736248-5

SCI CUVELIER
Société civile Immobilière
en liquidation au capital
de 304,90 €, siège social :
150 avenue du Président
Robert Schuman, immeuble
Le Reully 33110 Le Bouscat
397 480 625 RCS Bordeaux

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juillet 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Madame VERGELY Maryelle, demeurant 150 avenue du Président Robert Schuman, Immeuble Le Reully 33110 Le Bouscat, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

736226-5

HK GROUP - NEWCO
Société par action simplifiée
à associé unique au capital
de 100 000 €, siège social :
28 rue René Magne, Zone
d'activités Bordeaux Nord
33300 Bordeaux
823 706 635 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 27 novembre 2017, la société HK GROUP, au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé au 228 rue Etienne Marcel à Bagnolet (93170), immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 823 598 651, constituée sous forme de SASU, Société par actions simplifiée à associé unique, a, en sa qualité d'associé unique représentée par son Président, Monsieur Thierry DAI, décidé la dissolution sans liquidation de la société HK-NEWCO, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3/7/1978.

Les créanciers de la société HK-NEWCO disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour formuler leurs éventuelles oppositions.

A la date du 2-01-2018 à 00 h 00 (heure de Paris), ou après règlement du sort des oppositions le cas échéant, la dissolution prendra effet de plein droit et entraînera la transmission universelle du patrimoine de la société HK-NEWCO.

Les oppositions éventuelles doivent être présentées devant le greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis
735260-5

AZAM MALBEC
Société civile immobilière
au capital de 13 680 €
siège social : 90 rue Malbec
33800 Bordeaux
329 370 423 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 15 novembre 2017, la société HOGOS, Société anonyme au capital de 77 000 €, dont le siège social est 441 chemin de Leysotte 33140 Villenave d'Ornon, immatriculée sous le numéro 398 560 862 RCS Bordeaux, a, en sa qualité d'associée unique de la société AZAM MALBEC, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AZAM MALBEC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis
736064-5



**TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE**

Aux termes des décisions en date du 27-11-2017 de l'associée unique personne morale de la société **AFRIQUE FRANCE**, Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €, siège social : 17 rue Vauban 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux 320 722 846, il a été décidé la dissolution de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la

société **AFRIQUE FRANCE** au profit de la société **DELMAS INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS**, associée unique personne morale, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de BORDEAUX, Palais de la Bourse, 3 place Gabriel 33000 Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le président

736261-5

COLISEE PATRIMOINE
SARL au capital de 7 622,45 €
7/9 allées Haussmann
CS 50037
33070 Bordeaux Cedex
RCS Bordeaux 400 166 229

Par décisions du 21-11-2017 l'associé unique, la société FONCIERE CPG SARL au capital de 8 160 000 €, 7/9 allées Haussmann, CS 50037, 33070 Bordeaux cedex, RCS Bordeaux 489 860 007, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société COLISEE PATRIMOINE.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société COLISEE PATRIMOINE au profit de la société FONCIERE CPG.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle de patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société COLISEE PATRIMOINE au RCS de Bordeaux.

736254-5

BORDEAUX SANTE
SAS au capital de 55 500 €
siège social :
103 rue Georges Bonnac
33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 338 934 219

Aux termes de décisions prises le 17-11-2017 par la société **PROTEOR**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 514 250 €, dont le siège social est situé à Saint Apollinaire (21850), 6 rue de la Redoute, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 542 083 704, associée unique de la société **BORDEAUX SANTE**,

La dissolution sans liquidation de la société **BORDEAUX SANTE** a été prononcée conformément aux dispositions issues de l'alinéa 3 de l'article 1844-5 du Code Civil avec le bénéfice du régime fiscal visé aux articles 210 A et suivants du Code Général des Impôts et ce avec effet à l'issue du délai de 30 jours visé à l'alinéa 3 de l'article 1844-5 du Code Civil.

En application des normes comptables, les apports seront retranscrits en valeurs nettes comptables.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Tribunal de Commerce du lieu du siège social de la société **BORDEAUX SANTE**.

A l'égard des tiers, la date d'effet de cette fusion - confusion de patrimoine interviendra à l'issue du délai d'opposition visé ci-dessus. Ainsi, à l'issue de ce délai, la confusion de patrimoine produira tous

ses effets, à savoir la disparition de la personne morale de la société **BORDEAUX SANTE** et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société **PROTEOR**.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis
736201-5

**LA FINANCIERE
DE COLISEE**
SARL au capital de 15 000 €
7/9 allées Haussmann
CS 50037
33070 Bordeaux Cedex
RCS Bordeaux 752 850 248

Par décisions du 21-11-2017 l'associé unique, la société FONCIERE CPG SARL au capital de 8 160 000 €, 7/9 allées Haussmann CS 50037 33070 Bordeaux cedex, RCS Bordeaux 489 860 007, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société COLISEE PATRIMOINE.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société LA FINANCIERE DE COLISEE au profit de la société FONCIERE CPG.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle de patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société LA FINANCIERE DE COLISEE au RCS de Bordeaux.

736253-5

Selarl Gregory BELLOCQ
Avocat, 26 rue Jean Burguet
33000 Bordeaux
T. 05 56 33 11 11
F. 05 56 33 19 00
bellocq.avocat@gmail.com

**CESSION
DE FONDS ARTISANAL**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2017, enregistré au SDE de Bordeaux le 23 novembre 2017, Dossier 2017 09799, référence 2017 A 03828,

La société **FFL**, SARL au capital de 15 000 €, dont le siège social est 143 rue Judaïque 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 821 445 327

A cédé à la société **DE BIASI BORDEAUX**, SAS au capital de 170 €, dont le siège social est 2 cours du 30 Juillet 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 829 010 503

Un fonds artisanal de fabrication et vente de pâtisserie artisanale, viennoise, vente de produits d'épicerie fine situé et exploité 143 rue Judaïque 33000 Bordeaux, comprenant: le nom commercial et l'enseigne « PATISSERIE LIGNAU », la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail (bail commercial), le matériel et le mobilier commercial, les installations et agencements, le droit au transfert des lignes téléphoniques et des contrats de communication dématérialisés, liés à l'exploitation du fonds et les marchandises.

La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 44 700 € payé comptant.

La prise de possession et l'entrée en jouissance ont été fixées au 20 novembre 2017 à 18 h.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : SELARL Gregory BELLOCQ, Avocat, 26 rue Jean Burguet 33000 Bordeaux.

Pour avis
736197-8

**CESSION DE DROIT
AU BAIL COMMERCIAL**

Suivant acte reçu par Maître Patrick BEYLOT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Patrick BEYLOT, Frédéric BEYLOT », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Créon (Gironde), 25 place de la Prévôté, le 13 novembre 2017, enregistré au SDE de Bordeaux le 17 novembre 2017 dossier 2017 8614 ref 2017n 01029

Madame Frédérique **CAYET**, commerçante, demeurant à Baron (33750), route de Fonteloup 7, clos des Tourterelles, née à Arras (62000), le 19 avril 1957, célibataire,

A vendu à la Société dénommée **ESCALE BEAUTE**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 000 €, dont le siège est à Fargues-Saint-Hilaire (33370), 29 avenue de l'Entre Deux Mers, identifiée au Siren sous le numéro 832 721 799 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux,

Tous les droits au bail commercial dans un ensemble immobilier situé à Fargues-Saint-Hilaire (Gironde), 33370, 29 avenue de l'Entre Deux Mers, cadastré section AB numéro 26 pour 6 a 18 ca, lot numéro trois : Sous partie de ce lot, au rez-de-chaussée, consistant en un local à usage professionnel avec terrasse et un local « remise » contigu d'une surface globale de 55 m². La jouissance privative d'une place de parking privé. Et les deux cent cinquante millièmes (250/1 000^{èmes}) de la propriété du sol et des parties communes générales, pour l'exploitation dans les lieux loués d'un fonds de commerce salon de thé, vente de vêtements, accessoires cadeaux, bijoux fantaisie et tous articles non réglementés, décoration, adjonction d'événementiels immatriculé sous le numéro 478 942 329 au RCS de Bordeaux.

Moyennant le prix principal de quinze mille euros.

Jouissance au 13 novembre 2017.

736242-8

34
Victor Hugo
office notarial
24100 Bergerac

**CHANGEMENT
DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Daniel RABAT, Notaire à Bergerac (Dordogne) le 22 novembre 2017, Monsieur Jean Claude **AUDEBERT**, retraité, et Madame Chantal **QUEYROU**, retraitée, son épouse demeurant ensemble à Caudrot (33490), 23 rue du Faubourg d'Envie, soumis au régime matrimonial de la communauté d'acquêts, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant en cas de décès.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

736188-10

**CHANGEMENT
DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Marilynne JAVERZAC-CAZAILLET, Notaire soussigné, Associé de la Société Civile Professionnelle « Marilynne JAVERZAC-CAZAILLET et Franck LACAFE, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Blanquefort (Gironde), 24, avenue du Général de Gaulle, le 27 octobre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Pierre Jean Maurice **MAGRAND**, retraité, et Madame Teodora **GUTIERREZ**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Blanquefort (33290), 30 rue Saint Ahon.

Monsieur est né à Bruges (33520) le 4 février 1941,

Madame est née à Sanzoles (Espagne) le 15 décembre 1942.

Mariés à la mairie de Bordeaux (33000) le 22 avril 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Pour insertion, Maître Marilyne JAVERZAC-CAZAILLET

736249-10

LES VENTES AU TRIBUNAL

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE) 27 rue Boudet 33000 Bordeaux. Tél. 05 57 14 46 40 - Fax : 05 57 85 82 26

Courriel : ej@ade-avocats.com

cco@ade-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, 30 rue des Frères Bonie

MAISON D'HABITATION

STE EULALIE (33560) 81 rue Eugène Delacroix

MISE À PRIX : 96 000 €

Le 11 janvier 2018 à 15 h

Désignation : section AI numéro 34 pour 22 a 49 ca et le tiers indivis d'une parcelle de terrain à usage d'accès commun cadastrée section AI numéro 37 pour 1 a 25 ca.

Important : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères.

Rens. tél. au 05 57 14 01 50 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h.

Visites : 27-12-2017 de 10 h à 12 h et 4-01-2018 de 10 h à 12 h

RG : 17/00155

736036-2

Maître Alexis GAUCHER-PIOLA, Avocat à la Cour, 20 avenue Gallieni 33500 Libourne. Tél. 05 57 55 87 30. Fax : 05 57 51 73 64. Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal de Grande Instance de Libourne, 22 rue Thiers

MAISON D'HABITATION

LES EGLISOTTES ET CHALAURE (33230)

50 Lieudit Bel Air

MISE A PRIX : 30 000 €

Le 19 janvier 2018 à 14 h

DESIGNATION : section ZC 43 pour une contenance de 6 a, section ZC 270 pour une contenance de 4 a 44 ca, section ZC 271 pour une contenance de 8 a 60 ca. Les propriétaires grevés disposent de 1/3 indivis de la parcelle ZC 270.

Important : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères.

Visites : 3-01-2018 et 11-01-2018 de 10 h à 12 h.

RG : 17/00042

736161-1

Maître Alexis GAUCHER-PIOLA, Avocat à la Cour, 20 avenue Gallieni 33500 Libourne. Tél. 05 57 55 87 30. Fax : 05 57 51 73 64. Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal de Grande Instance de Libourne, 22 rue Thiers

APPARTEMENT

PINEUILH (33220)

Rue de l'Abattoir et Rue de la Glacière, Résidence Sporting Les Camélias, Appartement n° 13

MISE A PRIX : 23 333 €

Le 19 janvier 2018 à 14 h

DESIGNATION : les lots 85, 209 et 210 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastré BI 28 pour 06 a 11 ca, BI 29 pour 05 a 53 ca, BI 30 pour 05 a 35 ca, BI 31 pour 04 a 16 ca, BI 32 pour 04 a 17 ca, BI 33 pour 04 a 19 ca, BI 34 pour 04 a 20 ca, BI 35 pour 04 a 20 ca, BI 36 pour 12 a 41 ca, BI 37 pour 14 a 48 ca, BI 42 pour 01 ha 34 a 06 ca, BI 41 pour 32 a 38 ca

Important : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères.

Visites : 5-01-2018 de 10 h à 12 h et 12-01-2018 de 10 h à 12 h

RG : 17/00039

736162-1

MODIFICATIONS

Par décision du 21-11-2017, l'associé unique de la société **POLYCONTACT INDUSTRIE SARL**, capital : 22 867,35 €, siège : Tarnos (40220), rue de l'Industrie, Zone Industrielle, RCS Dax 385 100 748, a décidé :

- de transformer la Société en SAS ;

- de nommer en qualité de Président Monsieur Jean-Louis BRETTE, demeurant 4 promenade des Sables à Anglet (64600) ;

- de modifier la dénomination sociale qui devient « **POLYCONTACT INDUSTRIE** ».

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément du Président.

736142-3

SCI LES 3 H
Société civile immobilière
au capital de 10 000 €
249 chemin Saint Rose
40460 Sanguinet RCS
Mont de Marsan 442 449 260

Gérance : Monsieur Michel Christian HIGONNENQ, 187 allée des Aulnes, 40460 Sanguinet.

Suivant acte reçu par Maître Philippe JEAN, notaire à Arcachon (33120), le 2 août 2017, le capital social de la société est désormais fixé à 353 100 € et le siège social de la société est transféré au 187 allée des Aulnes, à Sanguinet (40460) à compter du 2 août 2017.

Insertion sera faite au RCS de Mont de Marsan

Pour avis, la gérance

736244-3

SCI BLADEY
Société civile au capital de
1 080 €, siège social : Callen,
lieu dit Bladey 40430 Callen
789 680 907
RCS Mont de Marsan

Suivant procès-verbal en date du 22 octobre 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de gérant, à compter du 22 octobre 2017 : M. Jérôme WALCZAK-CAPELE, demeurant 8 Villa Guizot 75017 Paris en remplacement de Mme Monique CHANONI.

Le représentant légal

736189-3

SCI DE HAUVILLE
Société civile au capital
de 3 963,76 €, siège social :
Route de Meslay Le Grenet
28120 Bailleau-Le-Pin
434 715 025 RCS Chartres

L'AG du 21 octobre 2017 a procédé à la prorogation de la SCI de HAUVILLE pour 50 ans soit jusqu'au 24 octobre 2066 ; au transfert du siège social de la SCI au domicile du gérant associé Monsieur Philippe CLEMENT, 35 allée des Moineaux 40600 Biscarosse Plage ; et procédé à la nomination d'un deuxième gérant, Madame Sandrine RIVOLTELLA CLEMENT, demeurant 74 rue d'Agen 33800 Bordeaux.

L'objet social de la société acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers en question.

La société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

736137-4

JMLP

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
siège social : 224 chemin
de la Montagne 40440 Ondres
RCS Dax 832 815 575**

Aux termes d'une décision en date du 8 novembre 2017, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 224 chemin de la Montagne 40440 Ondres au 654 rue Vallée d'Ossau 64121 Serres Castet à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

736128-4

**ETABLISSEMENTS
JACQUES LALANNE**
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 38 500 €
siège social : 3 avenue
Bel Air 40140 Soustons
410 654 222 RCS Dax

**Avis de dissolution
sans partage**

Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2017, la société MECALANDES société à responsabilité limitée au capital de 45 414,56 € ayant son siège social situé route de Northon, Zone d'Activités Communautaire du Seignanx 40390 Saint-Martin-de-Seignanx, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax sous le numéro RCS 316 404 508 a en sa qualité d'associée unique de l'EUURL ETABLISSEMENTS JACQUES LALANNE, société à responsabilité limitée, au capital de 38 500 € ayant son siège social situé 3 avenue Bel Air 40140 Soustons, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de DAX sous le numéro RCS B 410 654 222, décidé la dissolution anticipée de la dite société à compter du 24 novembre 2017 sans qu'il y ait lieu à partage.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 2008, les créanciers de la EUURL ETABLISSEMENTS Jacques LALANNE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Dax.

Le transfert de patrimoine de la société à l'associée unique au RCS de Dax ainsi que la formalité de radiation de la société au RCS de Dax sont différés en conséquence.

La société sera radiée du RCS par le greffe du tribunal de commerce de Dax.

Pour avis, le représentant légal

736203-5

HOME INDUSTRIE
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €, siège
social : 16 rue de la Montagne
40530 Labenne
819 205 758 RCS Dax

Avis de non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2017, en application de l'article L.227.9 du code de commerce, l'associé unique a décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

Mention en sera faite au RCS de Dax.

Pour avis Le Président

736138-5

40 LANDES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 novembre 2017, à Sanguinet.

Dénomination : **BARGAIM**

Forme : Société en nom collectif.

Siège social : 167 avenue des Grands Lacs 40460 Sanguinet.

Objet : Gérance d'un débit de tabac, vente des produits FDJ et PMU, diffusion de presse, et la vente de bibeloterie, article de pêche et plage, bar, laverie automatique.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 2 000 €

Gérance : Monsieur Bruno AGUS-SOLROUSSEAU, 48 rue de la Rainette du Lac 40460 Sanguinet.

Associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales : Madame Marie-Laurence AGUSSOL-ROUSSEAU, 48 rue de la Rainette du Lac 40460 Sanguinet.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mont de Marsan.

Pour avis, le gérant

736243-1



LDA
Société d'Avocats
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 8-11-2017 de la **SAS CM**, capital : 1 500 €, siège : Sanguinet (40460), 242 avenue des Grands Lacs, RCS Mont de Marsan 795 101 500, l'AG constate la démission de Monsieur David VINCENT de son mandat de Directeur Général à compter du 8-11-2017.

736210-3

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST
Hebdomadaire d'informations économiques
108 rue Fondaudège - CS 71900
33081 Bordeaux cedex
Edité par COMPO-ECHOS SARL
Imprimerie intégrée
Directeur de la publication :
Guillaume Lalau
Rédacteur en chef : Vincent Roussel
Prix de vente : 1,10 €
Abonnement annuel : 28 €
Commission paritaire n° 1022 I 82705
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le mercredi

47 LOT-ET-GARONNE



SCP Dominique LAUZIN-ROY et Pierre BOUDEY,
Notaires associés Agen
(47000) 70 rue Lamouroux

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LAUZIN-ROY le 21 novembre 2017 il a été constitué la Société Civile Immobilière dénommée **SCI JULESETIENNE**, au capital de 1 000 €, dont le siège social est à Foulayronnes (47510), 5 rue Maurice Ravel. Objet : acquisition, administration, exploitation, location et vente de tous immeubles et obtention de tous emprunts. Gérants : M. Aloïs STEPHANUS et Mme Michèle BALDY, son épouse, demeurant à Agen (47000), 14 rue Suderie. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS Agen. Apport en numéraire : mille euros (1 000 €). Parts sociales : Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire. Toutefois, interviennent librement les cessions entre associés, ascendants et descendants.

Maître Dominique LAUZIN-ROY

736163-1

BISTROT VOLTAIRE
Société à responsabilité
limitée au capital de 5 000 €
siège social :
43 rue Voltaire 47000 Agen

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Agen du 17 novembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BISTROT VOLTAIRE

Siège social : 43 rue Voltaire 47000 Agen

Objet social : restauration traditionnelle, pizzeria, plats préparés, traiteur, vente sur place ou à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 €

Gérance : Monsieur Romain REXACH, demeurant 16 rue l'Ousse 65800 Orleix et Monsieur Yann MARECAUX, demeurant 141 avenue Charles de Gaulle 06700 Saint Laurent du Var.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

736121-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Agen du 21 novembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Atelier M architecture**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée d'architecture

Siège social : 9 rue Béranger 47000 Agen

Objet social : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 € d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Djail MOKRANE demeurant 2bis rue Roger Johan 47000 Agen

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen

La Gérance

736180-1



76 Route de Lyon 24750 Boulazac

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13 novembre 2017, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : **JNSL**

Siège social : 5 allée de Hurlevent 47510 Foulayronnes

Objet : L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

Durée : 99 années

Capital : 1 000 €

Apports en numéraire : 1 000 €

Gérance : - Monsieur Jean-Noël BOITREL, demeurant 5 allée de Hurlevent 47510 Foulayronnes ;

- Madame Sylvie BOITREL, demeurant 5 allée de Hurlevent 47510 Foulayronnes.

Cession de parts : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Immatriculation au RCS d'Agen

Pour avis

736198-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sainte Colombe en Bruilhois du 13 novembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **KBMELI**

Siège : Cabanot 47310 Sainte Colombe en Bruilhois

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet : Activité de représentation en qualité de mandataire en vue de la promotion et de la vente de tous les produits fabriqués ou distribués par tous mandants avec lesquels une convention de collaboration est conclue, tels que tous articles de bijouterie acier anti-allergène, plaqué or, argent ou ionisé ; prêt-à-porter, sous-vêtements et articles chaussants, femmes, enfants, hommes ; maroquinerie, parfums

Agrement : La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Président : Madame Karine, Rose-lyne, BONY, demeurant à Cabanot 47310 Sainte Colombe en Bruilhois

La Société sera immatriculée au RCS d'Agen.

Pour avis, la Présidente

736255-1

RECTIFICATIF à l'annonce n° 735851-1 parue le 8-11-2017 concernant l'avis de constitution, il faut lire Dénomination : **MENUISERIE SERRURERIE DU SUD-OUEST (SM2S)** au lieu de **AQUITAINE BÂTI PRO - ABP**. Tout le reste est sans changement.

736133-1



Madame Anne DEMARAIS
suppléant de Maître André
DEMARAIS, Notaire,
47150 Monflanquin

AVIS DE CONSTITUTION

1/ Suivant acte reçu par Madame Anne DEMARAIS suppléant de Me André DEMARAIS, notaire à Monflanquin (47150), le 27 octobre 2017, enregistré au SPFE Agen 1, le 9-11-2017 Dossier 2017 20339, référence 2017 N 00242, il a été constituée la Société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

SCI LES ZNAIOUS

Siège : 34 rue de l'Union 47150 Monflanquin.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Capital social : mille euros (1 000 €)

Apports en numéraire : 1 000 €

Gérant : Madame Valérie GLEMET épouse de Monsieur CORONA, demeurant à Monflanquin (47150), 34 rue de l'Union.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts à un tiers par la collectivité des associés à la majorité des 2/3.

Immatriculation au RCS d'Agen.

Pour unique insertion,

Mme Anne DEMARAIS
suppléant de Me André DEMARAIS
736157-1

COMERSO

SAS au capital de 48 746 €
siège social : Agropole
Bâtiment Deltagro, 3 Lot
31bis BP 312, 47931 Agen
798 075 628 RCS Agen

Aux termes des décisions du Président en date du 30-09-2017, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 63 935 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Agen.

736205-2

SCI DE L'EDELWEISS
Société civile immobilière
au capital de 3 048,98 €
porté à 10 668 € siège social :
avenue Marcel Cerdan
47800 Miramont de Guyenne
344 134 465 RCS Agen

Avis

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 20 novembre 2017 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 7 620 € par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Article 7 - Capital social

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois mille quarante-huit euros et quatre-vingt dix-huit centimes (3 048,98 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à dix mille six cent soixante-huit euros (10 668 €).

Elle a aussi décidé de transférer le siège social avenue Marcel Cerdan 47800 Miramont de Guyenne à ZA de Bouilhaguet 47800 Miramont de Guyenne à compter de ce jour et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis, la Gérance

736195-2

ANDEL

EARL au capital de 7 622,45 €
siège social :
« Camps Grands » Thézac
47370 Tournon d'Agenais
RCS Agen 391 652 898

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 23 Juin 2017, la collectivité des associés a approuvé la décision de proroger la durée de la société de 99 ans. La durée de la société expirera le 28 juin 2117, sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation.

L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis et mention.

736209-3

SAS LE PARIS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
siège social : Contes
47300 Villeneuve sur Lot
803 852 854 RCS Agen

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2017, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 22 novembre 2017. L'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Vente en gros et au détail de conserves alimentaires, vins fins, spiritueux, fruits secs et pruneaux d'Agen, produits régionaux, confiserie, coquillage, négoce en gros et au détail de truffes, coin café, chocolat, salon de thé, jus de fruits, biscuiterie, dépôt de pain, pâtisserie, viennoiserie.

Nouvelle mention : Dépôt de pain, de pâtisserie, et de viennoiserie, vente de plats cuisinés sur place et à emporter, vente de conserves, vente de produits de petite épicerie, de vins fins et spiritueux, fruits secs confits, de pruneaux d'Agen, produits régionaux, confiserie, coquillage, négoce en gros et au détail de truffes, salon de thé, biscuiterie. Le reste de l'article reste inchangé.

RCS d'Agen.

Pour avis

736232-3

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC

Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juin 2017, la collectivité des associés de la société **LES TRANSPORTS DE SAINT CAPRAIS**, société à responsabilité limitée au capital de 120 000 €, ayant son siège social sis rue Jacques Combes, ZAC de Castelculier 47240 Castelculier, immatriculée sous le numéro 807 883 483 RCS Agen, a nommé en qualité de cogérant Monsieur Arnaud HANQUIER, demeurant Résidence les Jardins d'Hortense, 11 rue Roger Tarenque 47000 Agen, pour une durée indéterminée.

Pour avis, la Gérance

736223-3

**GROUPE 4 C
AGENCEMENTS**
Société à responsabilité
limitée au capital de 2 000 €
siège social :
Vignes du Grand Oustal
47300 Villeneuve sur Lot
510 308 000 RCS Agen

Aux termes de décisions en date du 31-10-2017, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de négoce, achat, vente, pose de toutes menuiseries intérieures extérieures, bois, PVC, aluminium ; peinture intérieur extérieur, façades, plâtrerie sèche, revêtement sol, plafond, isolation intérieure extérieure, portes et aménagements coupe feu ; négoce de tous autres matériaux et produits, à compter du 1-10-2017 et de transférer le siège social du Vignes du Grand Oustal 47300 Villeneuve sur Lot au ZAC de Parasol, avenue de Fumel 47300 Villeneuve sur Lot, à compter du 1-10-2017. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

736122-3



SELARL ACTION JURIS
Avocats à la Cour,
BP 60294, 51 rue Albert
Camus 47007 Agen Cedex.
Tél. 05 53 77 70 40

SCI AMG
SCI au capital de 1 000 €
siège : 70 rue Gambetta
47520 Le Passage d'Agen
RCS Agen 452 859 010

Avis de modification

Par assemblée générale Extraordinaire en date du 20 octobre 2017, avec effet à la même date, la collectivité des associés a transféré le siège social de la société au 51 rue Albert Camus, BP 60294, 47007 Agen.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis et mention, le cogérant,
Monsieur Jean-Pierre GUILLOUET
736234-4

SCI 3Mi's
Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 €
siège social : Résidence
Bleu de Ciel, Apt 37, Bât D,
2 rue des Charpentiers,
Couzeix (87270)
RCS Limoges 793 495 912

Transfert de siège social

Aux termes d'une assemblée générale en date du 8 novembre 2017, les associés de la société « SCI 3Mi's » ont décidé de transférer le siège social à AGEN (47000), 35 boulevard de la Liberté à compter du 8 novembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le gérant

736247-4

ABC
Société à responsabilité
limitée au capital de 18 000 €
siège social : 5 impasse
du Lot 47500 Fumel
822 656 252 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 17-10-2017, l'Assemblée l'AGE a décidé

de transférer le siège social du 5 impasse du Lot 47500 Fumel au 6 boulevard Gueidon 13013 Marseille, à compter du 1-10-2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

736262-4

**CHARPENTE
TRADITIONNELLE
DA COSTA**
Société à responsabilité
limitée au capital de 3 000 €
siège social :
Lieu-dit Les Vignes d'Arnaud
47120 Loubès Bernac
511 831 745 RCS Agen

Avis de non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 24 octobre 2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

736127-5



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social, 12 B rue
Diderot 47000 Agen

SCI DE BOISSONADE
Société civile, siège :
« Boissonade », Madailhan
47360 Prayssas
393 528 492 RCS Agen

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 31 octobre 2017, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bernard SAPARRART, demeurant à 47000 Agen, 7 place des Laitiers, a été nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspondance pourra être adressée.

736135-5



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social, 12 B rue
Diderot 47000 Agen

SCI DE BOISSONADE
Société civile (en cours de
liquidation) siège :
« Boissonade », Madailhan
47360 Prayssas 393 528 492
RCS Agen

Clôture de liquidation

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2017, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS d'Agen.

736136-5

SELARL DUPRAT-GALLINI
Au capital de 300 000 €
siège social : 7 place
du XIV Juillet 47190 Aiguillon
RCS Agen 534 415 591

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-14. 1 et suivants du Code de commerce, pour cause de cessation d'activité.

Elle a nommé en qualité de « liquidateur » : Madame BONATO Viviane épouse DUPRAT, née à Toulouse (31000), le 13 février 1958, domiciliée lieudit « Carmentran » 47190 Lagarrigue pour toute la durée de la liquidation et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Madame DUPRAT Viviane, « liquidateur », lieudit « Carmentran » 47190 Lagarrigue.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis, le « liquidateur »

736147-5



Technocité - Bâti Astria
CS 88528
64185 Bayonne Cedex

Le 15 novembre 2017 la société JJDF HOLDING, société anonyme au capital de 1 784 461,15 €, dont le siège social est à Saint-Pierre-du-Mont (40280), 119 rue Frédéric Joliot-Curie, ZA du Bourrasé, RCS Mont-de-Marsan n° 337 905 210, a en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de la société SARL CARROSSERIE DE GUYENNE, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €, dont le siège social est à Le Passage (47520), Métairie de Beaugard Lisse, RCS Agen n° 340 326 792.

L'associée unique confirme dans ses fonctions de gérant, Monsieur Christophe DARGELOS. Il reconnaît en outre à Monsieur Christophe DARGELOS, en tant que de besoin, le pouvoir général d'engager la société dissoute envers les tiers jusqu'à la disparition de la personnalité morale de celle-ci, incluant en particulier le pouvoir de représenter la société en justice dans toutes instances et celui d'accomplir toutes formalités de publicité.

Les créanciers de la société SARL CARROSSERIE DE GUYENNE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Pour avis

736143-5



Technocité - Bâti Astria
CS 88528
64185 Bayonne Cedex

Le 15 novembre 2017 la société JJDF HOLDING, société anonyme au capital de 1 784 461,15 €, dont le siège social est à Saint-Pierre-du-Mont (40280), 119 rue Frédéric Joliot-Curie, ZA du Bourrasé, RCS Mont-de-Marsan n° 337 905 210, a en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de la société AUTO SUN 47, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 100 000 €, dont le siège social est à Le Passage (47520), Métairie de Beaugard, RCS Agen n° 351 113 501.

L'associée unique confirme dans ses fonctions de gérant, Monsieur Christophe DARGELOS. Il reconnaît en outre à Monsieur Christophe DARGELOS, en tant que de besoin, le pouvoir général d'engager la

société dissoute envers les tiers jusqu'à la disparition de la personnalité morale de celle-ci, incluant en particulier le pouvoir de représenter la société en justice dans toutes instances et celui d'accomplir toutes formalités de publicité.

Les créanciers de la société AUTO SUN 47 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Pour avis

736144-5



Technocité - Bâti Astria
CS 88528
64185 Bayonne Cedex

Le 15 novembre 2017 la société JJDF HOLDING, société anonyme au capital de 1 784 461,15 €, dont le siège social est à Saint-Pierre-du-Mont (40280), 119 rue Frédéric Joliot-Curie, ZA du Bourrasé, RCS Mont-de-Marsan n° 337 905 210, a en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de la société CENTRE EUROPEEN DE L'AUTOMOBILE, société à responsabilité limitée au capital de 7 700 €, dont le siège social est à Le Passage (47520), Beaugard, RCS Agen n° 434 395 067.

L'associée unique confirme dans ses fonctions de gérant, Monsieur Christophe DARGELOS. Il reconnaît en outre à Monsieur Christophe DARGELOS, en tant que de besoin, le pouvoir général d'engager la société dissoute envers les tiers jusqu'à la disparition de la personnalité morale de celle-ci, incluant en particulier le pouvoir de représenter la société en justice dans toutes instances et celui d'accomplir toutes formalités de publicité.

Les créanciers de la société CENTRE EUROPEEN DE L'AUTOMOBILE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Pour avis

736145-5

**MOREAU
FRUITS & PRIMEURS**
SAS au capital de 7 622,45 €,
siège social : lieudit Castéra
47400 Tonneins
422 751 552 RCS Agen

En date du 20-11-2017, la société FRUIDOR, SAS au capital de 3 309 520 €, ayant son siège social sis 38 rue du Séminaire Centra 453, 94626 Rungis Cedex, immatriculée 562 089 748 RCS Créteil, associée unique de la Société MOREAU FRUITS & PRIMEURS, a prononcé la dissolution, sans liquidation, de la Société, dans les conditions des articles 1844-5, alinéa 3 du Code civil et 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978. Les créanciers de la Société MOREAU FRUITS & PRIMEURS peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce d'Agen, dans les trente jours de la présente publication.

Mention en sera faite au RCS d'Agen.

736187-5

BERNARD MARTIN
Siège social : 54 Boulevard
de la Liberté 47000 Agen
305 075 491 RCS Agen

Par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Agen en date du 6-09-2017, la SELARL « Vincent MEQUINION Administrateur Judiciaire » a été nommée en qualité d'Administrateur Provisoire de BERNARD MARTIN, à compter de ladite Ordonnance.

C'est à l'adresse de la SELARL « Vincent MEQUINION Administrateur Judiciaire » située au 6 rue d'Enghien 33000 Bordeaux que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS d'Agen.

736192-5

**CONFORT TOIT
CONSTRUCTION
SARL au capital de 20 000 €
siège social : ZA du Mayne
47440 Casseneuve
434 392 049 RCS Agen**

Suivant PV du 23-11-2017, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
736251-5

**OXYGENE-EVENEMENTS
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 1 000 €, siège :
Lieu-dit Lasboulognes
47110 Allez et Cazeneuve
siège de liquidation :
Lieu-dit Lasboulognes
47110 Allez et Cazeneuve
807 568 951 RCS Agen**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 octobre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane HAREL, demeurant Lieu-dit Lasboulognes 47110 Allez-et-Cazeneuve, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Lasboulognes 47110 Allez-et-Cazeneuve.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736225-5


FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud 33000 Bordeaux

**L'ESPRIT ZEN
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 7 000 €, siège
social : 15 place de la Mairie
47800 Allemans du Dropt
siège de liquidation :
7 place de la Mairie
47800 Allemans du Dropt
498 034 461 RCS Agen**

Aux termes d'une décision en date du 14-11-2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Véronique MACARY, demeurant 12 rue des Charmes 47800 Miramont de Guyenne, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est 7 place de la Mairie 47800 Allemans sur Dropt. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736228-5

**SARL CASTEL
MECANIQUE
DE PRECISION
SARL au capital de 80 000 €
siège social : ZI de Bacoue
47700 Casteljaloux
322 657 958 RCS Agen**

**Avis de dissolution sans
liquidation transmission
universelle du patrimoine**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 25-11-2017, la société EURL VIGNEAU MECANIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 € dont le siège social est situé ZI de Bacoue 47700 Casteljaloux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 443 540 786 RCS Agen, en sa qualité d'associée unique de la société CASTEL MECANIQUE DE PRECISION, a décidé la dissolution sans liquidation anticipée de la société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil (transmission universelle du patrimoine), les créanciers de la société CASTEL MECANIQUE DE PRECISION peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Agen.

Mention sera faite au RCS d'Agen.

Pour avis
736245-5


LEXYMORE
Société d'Avocats
5 rue Duplessy - 33000 Bordeaux


Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Estillac du 30-09-2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Agen le 30-10-2017 sous le numéro : Dossier 2017 19406, référence 2017 A 00519 modifié par voie d'avenant le 31-10-2017, la société **LABORATOIRE LAURENCE DUMONT, SAS** au capital de 160 208 €, dont le siège social est situé Lieu-dit Saylat, ZAC Agropole 47310 Estillac (RCS Agen 398 063 065), a cédé à la société **PARFUMS PAR NATURE LD, SAS** au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé Lieu-dit Saylat, ZAC Agropole 47310 Estillac (RCS Agen 831 995 790), un fonds de commerce de distribution de produits de parfums et cosmétiques situé Lieu-dit Saylat, ZAC Agropole 47310 Estillac. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 472 493,64 € s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 451 332,60 €, et aux éléments corporels à hauteur de 21 161,04 €.

L'entrée en jouissance est fixée au 30-09-2017.

Cette cession fera l'objet d'une insertion au BODACC.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la date de la publication légale au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance au cabinet d'avocats **LEXYMORE**, sis 5 rue Duplessy 33000 Bordeaux, où domicile a été élu à cet effet.

736190-8

 **Créateurs d'entreprise
pour être bien informés
((ABONNEZ-VOUS))**


LEXYMORE
Société d'Avocats
5 rue Duplessy - 33000 Bordeaux


Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Estillac du 30-09-2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Agen le 2-11-2017 sous le numéro : Dossier 2017 19724, référence 2017 A 00549, la société **LABORATOIRE LAURENCE DUMONT, SAS** au capital de 160 208 €, dont le siège social est situé lieu-dit Saylat, ZAC Agropole 47310 Estillac (RCS Agen 398 063 065), a cédé à la société **PARFUMS PAR NATURE LP, SAS** au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé Lieu-dit Saylat, ZAC Agropole 47310 Estillac (RCS Agen 832 124 903), un fonds de commerce de fabrication et de production de parfums situé lieu-dit Saylat, ZAC Agropole 47310 Estillac. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 537 536 € s'appliquant uniquement aux éléments corporels, sous déduction d'un solde d'emprunts de 267 094,05 €.

L'entrée en jouissance est fixée au 30-09-2017.

Cette cession fera l'objet d'une insertion au BODACC.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la date de la publication légale au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance au cabinet d'avocats **LEXYMORE**, sis 5 rue Duplessy 33000 Bordeaux, où domicile a été élu à cet effet.

736191-8


**Etude de Maîtres Françoise
CALMELS-SENTENAC et
Hanin GILLES de PELICHY**
Notaires associés à Mirande
(Gers), 16 rue Esparros

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Françoise CALMELS-SENTENAC, Notaire Associée à Mirande (Gers), 16 rue Esparros, le 15 novembre 2017, enregistré à Auch 1, le 21 novembre 2017, bordereau 2017 N 183, a été cédé par :

La Société dénommée **EURL SYLVAIN DULOURET**, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, dont le siège est à Feugarolles (47230), Le Bourg, identifiée au Siren sous le numéro 503 973 992 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Agen.

A Monsieur Jean-Pierre **PRADIN**, pâtissier, époux de Madame Nadine LATASTÉ, demeurant à Fargues-sur-Ourbise (47700), « Aux Commandeux », né à Agen (47000), le 25 mai 1959,

Un fonds de commerce de boulangerie, viennoiserie, vente de glaces, pâtisseries et confiseries exploité à Feugarolles (Lot-et-Garonne), Le Bourg, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LA FOUGERE DOREE », et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Agen (Lot-et-Garonne), sous le numéro 503 973 992.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Le cessionnaire précise qu'il sera immatriculé pour les activités suivantes :

- boulangerie, viennoiserie, vente de glaces, pâtisseries et confiseries, pizzeria, vente de plats à emporter, restauration rapide, traiteur, sandwicherie, crêperie, glacier, chocolaterie, salon de thé. Et que le nom commercial sera désormais : **JP-PAIN**

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante mille euros (40 000 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour quinze mille euros (15 000 €),

- au matériel pour vingt-cinq mille euros (25 000 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me **ALZIEU-BLANC**, Notaire à Damazan (47160), place A. Fallières.

736202-8

**AVIS DE CHANGEMENT
DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Hélène LERO, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « Yves LE QUÈRE, Valérie TOUURON SCHREIBER, Carole MARGNES et Hélène LERO », titulaire d'un Office Notarial à Villeneuve-sur-Lot, le 17 novembre 2017,

Monsieur Hervé Fernand **LABARCHEDE**, retraité, et Madame Marthe Gabrielle **LAGARDERE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Sainte-Livrade-sur-Lot (47110), 16 rue de la République.

Monsieur est né à Saint-Pierre-de-Buzet (47160) le 11 juin 1935,

Madame est née à Puch-d'Agenais (47160) le 13 décembre 1943.

Mariés à la mairie de Villeton (47400) le 24 août 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de contrat de mariage préalable.


Ont adopté pour l'avenir le Régime de la Communauté Universelle des biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil.

Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, auprès de Maître Hélène LERO, Notaire associé à Sainte Livrade sur Lot, 35 avenue René Bouchon, BP 40.

Pour avis et mention,

Maître Hélène LERO

736246-10


Me ALZIEU-BLANC,
notaire
à Damazan (47160)

M. Bernard Henri Marie **DARRACQ**, retraité, né à Périgueux (24000), le 29-10-1938 et Mme Suzanne Marie **BIASON**, retraitée, son épouse, née à Buzet sur Baïse (47160), le 4-02-1939, demeurant à Xaintraillies (47230), « Meste Estebe », mariés à Périgueux (24000), le 29-12-1964, initialement sous le régime de la communauté de meubles et acquis, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir avec attribution intégrale de la communauté au survivant, suivant acte reçu par Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**, notaire à Damazan, le 17 novembre 2017.

Les oppositions seront reçues en l'étude, domicile élu, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

736219-10


**SELARL BERNARD -
DELAGE-RECONDO**
Notaires Associés
8 boulevard Armand
Fallières
47170 Mézin

Suivant acte reçu par Maître François **BERNARD**, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « **BERNARD - DELAGE-RECONDO**, Notaires associés » titulaire d'un office notarial à Mézin (Lot et Garonne), 8 boulevard Armand Fallières, le 23 novembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Louis **POURQUE**, né à Sos (47170) le 7 juillet 1939, retraité, et Madame Gisèle Suzanne **GRATIAN**, retraitée, son épouse, née à Condom (32100) le 6 juillet 1942, demeurant ensemble à Sos (47170) « Loustalet »

Mariés à la mairie de Condom (32100) le 15 juillet 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial dénommée en entête où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

775323-10

REVENUS DU CAPITAL

PRÉLÈVEMENT UNIQUE

Tous les revenus du capital seront soumis à compter de 2018 à un prélèvement à taux unique de 12,8 % auquel s'ajoutent 17,20 % de prélèvements sociaux. Il sera possible d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

A partir de 2018, tous les produits et revenus du capital seront, sauf option contraire, soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU). Aussi désigné par l'expression « flat tax », ce type d'impôt à taux unique pour tous les contribuables quel que soit le niveau de leurs revenus est jugé moins équitable que l'impôt progressif dont le taux augmente avec le montant des revenus.

Défendue par les libéraux, l'impôt à taux unique présente aussi l'avantage pour le contribuable de la lisibilité et de la sécurité juridique, le taux global d'imposition étant connu sans avoir à effectuer des calculs complexes. Il est aussi réputé plus simple à gérer et plus rentable, surtout lorsqu'il est prélevé à la source.

PRÉLÈVEMENT GLOBAL DE 30 %

Le prélèvement forfaitaire unique sera effectué au taux de 12,80 %. Il faut y ajouter 17,20 % de prélèvements sociaux, compte tenu de l'augmentation de la CSG. Outre la CSG au taux de 9,9 %, les prélèvements sociaux comportent la CRDS de 0,5 %, le prélèvement social de 4,5 %, la contribution additionnelle de 0,3 % et le prélèvement de solidarité de 2 %.

L'imposition globale est ainsi de 30 %. Ce taux est à comparer aux taux pratiqués en Allemagne (26,4%) ou en Italie (26 %).

Le PFU sera calculé sur le montant brut des revenus, sans aucun abattement ni déduction (de CSG notamment). L'absence d'abattement ou de mécanismes d'atténuation de l'imposition est un autre principe de l'impôt à taux unique.

L'abattement de 40 % sur les dividendes est ainsi supprimé pour durée de détention applicables aux plus values et gains de cession de valeurs mobilières, actions ou parts de sociétés. La loi de finances institue néanmoins un nouvel abattement à compter de 2018 en faveur des dirigeants de PME partant à la retraite et qui cèdent les titres de leur société.

REVENUS CONCERNÉS

L'ensemble des revenus du capital seront soumis au prélèvement forfaitaire unique. Il s'agit essentiellement des revenus de capi-

taux mobiliers (intérêts, revenus des parts et actions, revenus de créances, etc.) et des gains de cession de valeurs mobilières et de droits sociaux. Les plans et comptes épargne logement, ouverts à compter de 2018, seront également soumis au PFU. En revanche, les produits d'épargne réglementés demeureront exonérés : Livret A, Livret d'épargne populaire (LEP), Livret de développement durable et solidaire (LDDS) et Livret jeune.

Le Plan d'épargne en actions (PEA) et les plans d'épargne salariale continueront de bénéficier de leur régime spécifique plus avantageux.

Les produits des contrats d'assurance vie les plus importants seront également assujettis au PFU lorsque l'encours net total de l'ensemble des contrats est supérieur à 150 000 euros (300 000 euros pour un couple). Seront seuls concernés les produits afférents à des primes versées depuis le 27 septembre 2017.

OPTION POUR L'IMPOSITION AU BARÈME PROGRESSIF

Les contribuables pourront opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Ils continueront alors de bénéficier de l'abattement de 40 % sur les dividendes et des abattements sur les gains de cession de valeurs mobilières : abattement de droit commun et abattement renforcé pour les PME de moins de 10 ans (à condition que les titres cédés aient été acquis avant 2018).

En outre, les revenus soumis au barème ouvrent droit à la déduction de 6,8 points de CSG.

L'option pour l'imposition au barème sera globale pour tous les revenus et produits soumis au PFU. Il ne sera pas possible de choisir, par exemple, le PFU pour les intérêts et le barème de l'impôt sur le revenu pour les revenus d'actions.

Il convient donc d'effectuer quelques calculs pour apprécier l'intérêt de l'option.

Globalement, l'option pour l'impôt sur le revenu ne présentera d'intérêt que pour les contribuables non imposables.

Barème de l'impôt sur le revenu	Impôt sur le revenu ⁽¹⁾	Prélèvements sociaux 17,20 %	Total
0 %	0 %	17,20 %	17,20 %
14 %	13,05 %		30,25 %
30 %	27,96 %		45,16 %
41 %	38,212 %		55,41 %
45 %	41,94 %		59,14 %

(1) Calculé sur le revenu diminué de la CSG déductible (100 - 6,8 = 93,2)

Un calcul plus fin devra cependant être effectué si les revenus du capital sont essentiellement constitués de dividendes d'actions. Le montant des dividendes soumis au barème de l'impôt sur le revenu est en effet diminué de l'abattement de 40 % et de la CSG déductible (soit 100 - 40 - 6,8 = 53,20)

Barème de l'impôt sur le revenu	Impôt sur le revenu ⁽²⁾	Prélèvements sociaux 17,20 %	Total
0 %	0 %	17,20 %	17,20 %
14 %	7,45 %		24,65 %
30 %	15,96 %		33,16 %
41 %	21,81 %		39,01 %
45 %	23,94 %		41,14 %

(2) Calculé sur les dividendes diminués de l'abattement de 40 % et de la CSG déductible (53,2 % des dividendes)

LA PIERRE SAINT-MARTIN

LE MOONWALK DES NEIGES !



© N'PY

1^{ère} station des Pyrénées engagée dans une gestion durable, la Pierre Saint-Martin propose plusieurs temps forts et notamment un nouveau et puissant snowpark.

Les stations pyrénéennes du réseau N'Py ouvrent leurs portes le 2 décembre prochain. Après une saison 2016/2017 satisfaisante (près de 2 millions de journées ski et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les remontées mécaniques), les stations ont investi cette année un peu plus de 11,3 millions d'euros dans de nouveaux aménagements. Objectif : proposer une offre attractive pour la clientèle de plus en plus exigeante. Parmi les nouveautés de l'année, on retiendra la dernière création de la station de la Pierre Saint-Martin. Les touristes vont pouvoir dès le 2 décembre découvrir en avant-première le « Moonwalk », une référence assumée et efficace aux mythiques pas de danse imaginés par le « king of pop » Mickaël Jackson ! Le Moonwalk sera en fait un snowpark aménagé sur une piste bleue accessible par télésiège depuis le front de neige. Equipé de modules de toutes formes, le Moonwalk est un snowpark ludique pensé pour amuser toute la famille. Et il devrait cartonner !

LABEL FLOCON VERT

A l'avant-garde du sacro-saint développement durable, la Pierre Saint-Martin est la première station française à être labellisée

« Flocon vert ». Développé par l'association Mountain Riders, ce label garantit l'engagement durable des destinations touristiques de montagne. C'est un label d'excellence sur les questions environnementales et sociales. Flocon vert permet aux amoureux de la montagne d'avoir une garantie sur l'engagement durable de la Pierre Saint-Martin en matière d'eau, d'énergie, de déchets, d'aménagement, d'accueil des personnes en situation de handicap, de transport... Des actions, notamment sur le transport vont être développées (co-voiturage notamment). Dans la même optique verte, les personnes en recherche de nouvelles sensations pourront tester le « Fat Bike » sur l'Espace Nordique de la Pierre Saint-Martin. Vélo tout terrain à assistance électrique, il permet de (re) découvrir la montagne de façon insolite et bien sûr non polluante ! Enfin l'Office de Tourisme proposera à la location des Snow Baby Fun, véritables poussettes montées sur patins qui permettront aux parents de promener leurs enfants dans les rues du village de chalets. Bref, pour les sports d'hiver 2017/2018, la Pierre Saint-Martin est une destination à redécouvrir pour se faire plaisir et faire sens !

Vincent ROUSSET

UN HAUT LIEU DE LA SPÉLÉOLOGIE

Le massif de la Pierre Saint-Martin est constitué d'un karst de 140 km² entre 1 500 et 2 100 mètres d'altitude, à cheval sur la frontière entre la France et l'Espagne. Ce karst drainé par 4 systèmes hydrogéologiques compte des gouffres parmi les plus profonds et importants du monde. Des recherches se poursuivent chaque année. Le réseau le plus profond est actuellement celui de la Pierre-Saint-Martin dont l'entrée historique est le gouffre Lépineux, à 1 717 mètres d'altitude, suivi par la Sima de las Puertas de Illamina dont le réseau cumule une profondeur de 1 408 mètres. A l'exception de la salle de la Verna, aucune cavité de ces réseaux n'est accessible au public, sans faire appel aux clubs locaux de spéléologie et sans contact préalable avec l'Association pour la Recherche Spéléologique Internationale à la Pierre Saint-Martin (ARSIP), qui gère les explorations et visites du massif. La salle de la Verna est devenue accessible au grand public depuis juillet 2010, à partir du village de Sainte-Engrâce dans la vallée de la Soule. Cette salle mesure 245 mètres de diamètre pour 194 mètres de hauteur.